



PROGRAMME 2010

**"COMMUNAUTÉS, TERRITOIRES ET VALORISATION DES
RICHESSES NATURELLES"**

Octobre 2010

CADRAGE THEORIQUE

CONTACT : Claudine STANISLAS, Directeur (c.stanislav@apmm-wmpa.org) – 06.19.99.15.40.

APMM 50, boulevard Malesherbes 75008 Paris - France

Tel. : +331.42.93.86.60. – Fax : +331.45.22.28.18.

Web : www.mountainpeople.org

N° SIREN : 439 129 511 00010 – Code APE : 9499Z

ONG PARTENAIRE DE L'UNESCO ET DU CONSEIL DE L'EUROPE

I. De la « montagne terra incognita » à la « montagne-refuge »	2
I.1 Montagnes mystiques, montagnes maléfiques	2
I.2 Les définitions de la montagne.....	2
I.3 Les montagnes à l'épreuve de la « modernité »	3
I.4 La montagne refuge des minorités	3
I.5 La montagne résistance.....	4
II. Quelle pauvreté dans des réservoirs si plein de richesses naturelles ?	4
II.1 Survivre en montagne	4
II.2 Les montagnes réservoirs de ressources : aux sources des conflits.....	5
II.2.1 Les montagnes, châteaux d'eau de la planète	5
II.2.2 La bataille mondiale pour la privatisation des ressources naturelles	5
II.2.3 Les marchés financiers à l'assaut de la biodiversité	6
II.2.4 Le drame social et environnemental des barrages et mines en montagne.....	6
II.2.5 L'écologie au service des intérêts privés	7
II.2.6 Les montagnards condamnés à la marginalité et à l'exode?	7
III. Conflits montagnards.....	7
III.1 De la pauvreté à la misère	7
III.2 Des rapports de force inégaux et destructeurs	8
III.3 Les montagnes colonisées.....	8
III.4 La nature des conflits en montagne.....	9
III.5 La légitimité des luttes montagnardes: la conjugaison de l'être et de l'avoir	9
IV. Quand les alternatives émergent des montagnes.....	10
IV.1 La reconquête des droits des peuples et de la nature	11
IV.2 Les peuples autochtones reconnus par l'ONU	11
IV.3 La montagne à l'ordre du jour de la communauté internationale	12
IV.4 La mobilisation des populations de montagne	12
IV.5 Les montagnards unis face au changement climatique.....	13
V. Réapprendre la responsabilité environnementale en s'appuyant sur des traditions vivantes.	14
V.1 Héritage et transmission des savoir-faire	14
V.2 Les valeurs des montagnards: un certain rapport à la Nature et au bien commun	14
V.3 Une co-responsabilité universelle à faire respecter	15
V.3 Quand les montagnards proposent le retour au « commun »	16
V.3.1 Une Prix Nobel d'Economie très montagnarde!.....	16
V.3.2 Une profusion d'expériences montagnardes de gestion en bien commun.....	16
V.4 La subsidiarité en territoires de montagnes	18
V.5 Les forêts de montagne, enjeu de gestion et modèle de gouvernance	18
V.6 La subsidiarité active et des pratiques soutenables : outils de reconquête des territoires de montagne.	19
VI. Les montagnards à l'avant-garde du développement durable	19

I. De la « montagne terra incognita » à la « montagne-refuge »

Avant d'être des refuges, les montagnes ont été les creusets de puissantes sociétés et civilisations. Les montagnes ont déjà été des territoires de forts peuplements qui ont permis à certaines populations de construire des cultures montagnardes prospères bénéficiant d'un fort rayonnement économique et culturel. Citons à titre d'exemple les civilisations Incas, Maya, Aztèques en Amérique centrale et du Sud, les Berbères en Kabylie, le Great Zimbabwe qui était le pouvoir central d'une des plus grandes civilisations africaines, après celle des Pharaons. Le Great Zimbabwe contrôlait l'empire Shona, qui couvrait l'actuel Zimbabwe, l'Est du Botswana et le Sud-Est du Mozambique. Ces dernières se sont construites dans une verticalité transcendante, en ayant construit des liens sacrés à la montagne. Trait d'union entre le ciel et la terre, la montagne est le lieu du détachement, du dialogue et de la rencontre entre l'Homme et le monde des esprits ou de Dieu. A la fois frontière et lieu du passage et de la transmission, la montagne est, par exemple, celle qui révèle leurs animaux totémiques aux indiens d'Amérique du Nord, elle est aussi le lieu de la révélation dans les religions monothéistes. Celui qui s'est abstrait du monde revient de « l'Autre monde », changé et restructuré. Il a trouvé une réponse qui lui permet alors de redescendre dans la société des Hommes pour y porter son message ou y trouver sa place parmi les siens. La dimension mystique et religieuse de la montagne est essentielle dans l'histoire humaine, car elle a contribué à la construction de ces liens qui sont au fondement de l'identité des montagnards du monde.

I.1 Montagnes mystiques, montagnes maléfiques

Fortes de ces systèmes très structurés de croyances, maîtrisant parfaitement la complémentarité entre les différents étages écologiques et de production (de la plaine vers les hauts sommets en passant par le piémont et les économies des vallées)¹, ces civilisations dominaient certes de par leurs géographies, mais plus encore, puisaient leur force dans la complémentarité et les échanges qu'elles instaurent entre les plaines, les piémonts et les sommets.

Par la suite, cette complémentarité entre les étages écologiques s'est perdue. Les montagnes sont devenues, dans beaucoup de cultures, des espaces dans lesquels on s'aventurerait rarement, ou de manière ritualisée, afin de se soumettre à l'autorité des esprits qu'elles habitaient. La culture occidentale chrétienne en a aussi fait l'abri des esprits malins en raison des nombreuses catastrophes naturelles que les montagnes semblaient infliger aux hommes des vallées. Ainsi, les montagnes ont été investies négativement, comme des espaces dangereux pour l'Homme². Envisager gravir ou traverser la montagne, revenait à franchir une frontière vers un monde inconnu, non maîtrisé et surtout non contrôlable. Les premières ascensions de sommets européens ont donc constitué non seulement des victoires sur les éléments physiques mais aussi sur les croyances populaires qui en faisaient des lieux maudits. Au XVIII^{ème} siècle, le Mont-Blanc se faisait appeler « La montagne maudite »³. Les désastres provoqués par la violence de certaines avalanches venaient, par exemple, corroborer la présence d'esprits dotés d'une volonté propre. En revanche, dans les Andes et en l'Himalaya, les montagnes sont considérées comme étant des êtres vivants à part entière. Elles sont des déités, des puissances tutélaires et des sources de pouvoir.

Montagne archétype, chaîne de montagne du plateau tibétain, le Kailash est vénérée par plus d'un milliard de fidèles. Nombreux sont les pèlerins qui viennent de loin pour sillonner les sentiers du "Précieux joyau des neiges glacées". Ils saluent le ciel, ils embrassent la terre en infligeant à leurs corps d'insoutenables efforts. Réaliser treize pèlerinages leur permet d'accéder au sanctuaire du Kang Ripoche qu'ils considèrent comme la demeure du Bouddha de la Compassion dont le Dalai Lama est la réincarnation. Les Hindous, quant à eux, pensent que mourir aux pieds de la montagne sacrée est aussi purificateur que mourir incinéré à Bénarès. En Afrique de l'Est, pour les populations de Kikuyu qui vivent autour du sommet depuis au moins trois siècles, le Mont Kenya est la demeure de Dieu.

Les sociétés autochtones n'ayant pas opéré de division entre la nature et la culture, tous les éléments naturels sont considérés comme des êtres vivants. Les montagnes sont des « pères, mères, grands-parents ». La relation entretenue avec la montagne relève du lien de filiation. Dans tous les massifs du monde, même si en Europe ces liens se sont largement désagrégés, on retrouve une relation forte et mystique à la montagne : « Et même en Occident, elles [ces croyances et convictions religieuses] ressurgissent tantôt de façon littérale, tantôt de façon métaphorique, dans de nombreux récits de voyage et d'ascension et dans certains discours préconisant la protection d'espaces naturels d'altitude, notamment aux Etats-Unis. Par ailleurs, la toponymie et la littérature ont abondamment usé de ce type de métaphore religieuse ou ecclésiastique: la haute montagne est ainsi peuplée de "cathédrales", de "pinacles", de "clochers" et autres "temples de la nature"⁴.

I.2 Les définitions de la montagne

La montagne est difficilement définissable et cet exercice présente un intérêt limité. Comme le note une étude de la FAO⁵ « étant donné la grande diversité des zones montagneuses, il n'est ni possible ni souhaitable de concevoir une définition trop détaillée des montagnes, qui puisse être universellement acceptable et applicable. En pratique, les législateurs prennent en compte divers éléments pour définir les montagnes et déterminer leurs contours, notamment des caractéristiques naturelles (altitude, topographie, climat, végétation) et des facteurs humains (sécurité alimentaire, opportunités et obstacles relatifs à l'utilisation des terres, interactions entre montagnes et plaines). De tous les critères de définition utilisés actuellement, l'altitude (critère hypsométrique) est le plus significatif, car à certaines altitudes les conditions de vie deviennent beaucoup plus difficiles et précaires que dans les plaines ».

Retenons avant tout que la montagne « doit sa personnalité à quatre éléments : l'altitude, le relief, le climat (et la végétation) et un certain

¹ Voir à ce sujet le texte de Dendaletche Claude, « Ecologie et Anthropologie des montagnes. Essai de définition d'un champ de recherches et d'actions », Université de Pau et des Pays de l'Adour, Zainak, 14, 1997, pp. 15-24.

² Le livre de Maurice Pons, *Les saisons*, en est sans doute l'expression contemporaine et mythologique la plus explicite et aboutie.

³ Se référer aux productions vidéos de Denis Ducros sur l'histoire de la montagne dans les Alpes.

⁴ Bernard Debarbieux, « Les montagnes: représentations et constructions culturelles », in Y. VEYRET (dir.), 2001, *Les montagnes : discours et enjeux géographiques*, Paris, SEDES.

⁵ FAO 2002, Rome, A. Villeneuve, A. Castelein et M.A. Mekouard, *Les montagnes et le droit, tendance émergente*, Service droit et développement, Bureau juridique

type de vie humaine »⁶. Selon les travaux des géographes⁷, les zones de montagne occuperaient environ 24 % de la surface des terres émergées, abriteraient 10% de la population mondiale et environ 14 % de l'humanité vivrait à proximité de montagnes.

Malgré ces chiffres, qui peuvent surprendre, les montagnes sont surtout des territoires dits « périphériques » dans lesquels la communication est rendue difficile par une multitude d'obstacles naturels dus au relief et au climat. En conséquence de quoi, les montagnes sont des territoires géographiquement éloignés des centres économiques et politiques, souvent mal desservis et historiquement ignorés des pouvoirs publics. Cet état de fait puise ses origines dans l'histoire des sociétés, dont les effets structurels de la mécanisation sur les économies ne peuvent être ignorés.

I.3 Les montagnes à l'épreuve de la « modernité »

En effet, avec l'arrivée de la mécanisation, au XIX^{ème} siècle, les montagnes voient s'ouvrir une nouvelle époque qui correspond à celle de leur exclusion économique. Peu ou pas mécanisées, en raison des pentes et de l'altitude (moteur à explosion), les économies montagnardes ne peuvent plus être compétitives, ni sur les scènes locales, ni, a fortiori, au niveau national ou international. Avec cette arrivée fracassante du « progrès » technique, et la « civilisation du moteur », la gestion des territoires évolue.

En revanche, avant l'arrivée des moyens de transport et des instruments agricoles mécanisés, les montagnes ne présentaient pas de véritables désavantages. On les parcourait à pied et on travaillait la terre avec les mêmes instruments utilisés dans les piémonts ou en plaines : "Une pente, à condition de n'être pas une paroi verticale, ne gêne pas beaucoup des gens circulant à pied (...) Ce qui compte davantage c'est la distance absolue à parcourir (...) L'espace se révèle alors homogène"⁸. Ainsi, quand le moteur fait son apparition, l'absence de routes et les forts dénivelés isolent les montagnes des autres paliers écologiques et plus encore des centres économiques régionaux et nationaux. Débute alors une première vague d'exode rural qui portera un grand coup aux sociétés montagnardes et qui s'accompagnera d'un enclavement et d'une marginalisation de plus en plus explicite.

Qui sont-ils ce « peu de gens » qui historiquement se sont accrochés à ces montagnes ? Qui sont-ils « ces gens de peu », qui ont tenté de survivre dans ces territoires longtemps ignorés et qui se sont construits au rythme de leur permanence et de nombreuses vicissitudes ? Ils furent les premières victimes d'une forme d'ostracisme qui revenait à associer la montagne à ses habitants. Les montagnards vivent, un peu partout dans le monde, les conséquences négatives du statut « d'altérité fondamentale » qui est conféré à la montagne, étant ceux qui vivent dans un monde sauvage, voir archaïque⁹. « Ainsi, les Français qui aux XVI^e et XVII^e siècles colonisent les rives du Saint Laurent, laissent les hauteurs du nord, densément boisées, qui surplombent la vallée aux Amérindiens qu'ils nomment les Montagnais. Ces hauteurs d'ampleur modeste, désignées comme des montagnes, permettent d'instaurer une bipartition très cohérente de l'espace (vallées, montagnes), du paysage (cultivé-forestier) et des hommes (colons-Amérindiens [aussi appelés les « sauvages »]) »¹⁰.

Ainsi, de tout temps et en tout lieu, les montagnards ont été dénigrés, rabaisés, ces conceptions allant de pair avec l'histoire de l'isolement et de la répression qu'ont dû subir les sociétés montagnardes. Le terme même de « montagnard » a longtemps eu une connotation péjorative dans les sociétés en voie d'urbanisation pour qui il évoquait le « sauvage », des manières d'être « arriérées », bref l'antithèse du progrès et de la civilisation moderne. Comme le note très justement Bernard Debarbieux : « La singularité réelle ou imaginée des populations dites montagnardes ne doit pas nous intéresser seulement pour les visions du monde, du temps et de l'espace, qu'elles nous donnent à voir. Elle constitue un véritable enjeu social et culturel, parfois politique. Elle nous oblige notamment à réfléchir aux conditions et aux effets de la cohabitation de populations qui se considèrent comme différentes parce qu'inégalement montagnardes »¹¹.

I.4 La montagne refuge des minorités

Enclavés, ces territoires ont souvent servi de refuge aux populations opprimées désireuses de fuir la répression venant des centres du pouvoir, généralement éloignés des montagnes. Les dynamiques historiques de la colonisation (Andes, Berbères, Asie, Caucase...) ont toujours poussé certains groupes à se réfugier dans les montagnes pour en limiter les effets. Lors de la colonisation française de l'Algérie, c'est la région la plus proche du littoral, le Tell, un ensemble montagneux qui sépare la mer des hauts plateaux qui a offert le plus de résistance et n'a été occupé, réellement, qu'en dernier lieu.

Encore aujourd'hui la montagne est le refuge par excellence (avec certaines forêts tropicales) des minorités ethniques. « Au Maghreb et en Turquie, les espaces montagnards sont occupés par des minorités ethniques (Berbères, Kurdes). Les Etats ont développé des politiques d'intégration volontaire de ces périphéries perçues comme dangereuses »¹². A l'Est de l'Afrique, la montagne est encore refuge, essentiellement pour des groupes de rebelles en quête de ressources pour garantir leur survie (alimentation et minerais), comme dans certains secteurs des bordures montagneuses orientales de la République Démocratique du Congo. Ici aussi, les gouvernements mènent des actions pour les déloger et pacifier ces territoires qui sont sous la coupe de groupes armés qui terrorisent les populations et ponctionnent sans aucune limite les ressources forestières. En Amérique du Sud et centrale, les montagnes sont le refuge des populations dites « indigènes » autant dans la cordillère des Andes qu'au Chiapas (Mexique). En Europe, le parti régionaliste italien, la ligue du Nord, défend l'existence de la "Padanie", dont elle revendique l'indépendance, en se basant sur l'idée que ce territoire serait une région naturelle, inscrite dans un environnement de montagne qui en souligne spontanément la pertinence.

Le géographe Yves Lacoste, fondateur de l'Institut Français de Géopolitique, fait de la montagne le refuge naturel des minorités en raison des « particularités du relief montagnard qui ont longtemps réduit les capacités d'action des pouvoirs politiques, dont l'autorité s'étendait

⁶ Veyret Paul, Veyret Germaine, Essai de définition de la montagne. In: Revue de *Géographie Alpine*. 1962, Tome 50, N°1. pp. 5-35.

⁷ Voir notamment *Les pays du monde et leurs montagnes*, Revue de Géographie Alpine, publiée en 2000 à l'occasion du Forum Mondial de la Montagne de Paris-Chambéry (4-9 juin 2000)

⁸ Olivier Dollfus, « Le rôle de la nature dans le développement péruvien », in *Annales de géographie*, n° XXVI, 1967, pp 719.

⁹ Bernard Debarbieux, op. cit.

¹⁰ Debarbieux, op. cit.

¹¹ Bernard Debarbieux, op. cit.

¹² Clerval Anne, « Espaces montagnards, Espaces périphériques ? »,

largement sur les plaines. De plus, en montagne, à l'exception des pâturages qui sont d'ailleurs le plus souvent collectifs, l'extension des propriétés agricoles a été limitée par les accidents du relief aux fonds de vallée, et encore étaient-ils périodiquement ravagés par les inondations. Aussi, en montagne, la constitution d'une classe de propriétaires fonciers n'a-t-elle guère été possible, ce qui a longtemps limité l'extension de l'économie « moderne ». »¹³

I.5 La montagne résistance

La montagne est donc un territoire de résistances, elle fut et demeure un des derniers asiles des indépendances. Pendant la révolution française (1791), les députés de l'assemblée législative les plus politiquement à gauche, s'étaient d'ailleurs eux même dotés du nom de Montagnards, alors que les députés les plus modérés ont pris le nom de Plaine. Les députés montagnards siégeaient à gauche sur les bancs les plus élevés de cette assemblée, d'où la référence à la « Montagne » et ceux de la « Plaine » sur les bancs inférieurs.

La montagne joue donc un rôle de « conservatoires d'organisations sociales particulières »¹⁴. Ce « rapport de subordination, politique, économique est marqué par des différences de niveau administratif, de développement mais aussi des différences sociales »¹⁵.

La montagne est bien un territoire « à part ». Le grand historien Fernand Braudel ne s'y est pas trompé en consacrant trois pages magnifiques à la « liberté montagnarde » en introduction à sa célèbre présentation de la Méditerranée plutôt que de parler du climat comme aurait fait les géographes de cette époque : « La vie des bas-pays et des villes pénètre mal ces mondes d'en haut [...]. Le régime féodal, système politique, social, économique, instrument de justice, a laissé en dehors de ses mailles la plupart des zones montagneuses. S'il les a atteintes, il n'a pu le faire qu'imparfaitement [...]. Les pays de vendetta (tous les pays de montagne, remarquons-le) sont ceux que le Moyen Âge n'a pas pénétrés, n'a pas pénétrés de ses idées de justice féodale : pays berbères, Corse ou Albanie, par exemple [...]. C'est dans les pays d'en bas que sont les sociétés serrées, étouffantes, les clergés prébendés, les noblesses orgueilleuses et les justices efficaces. La montagne est le refuge des libertés, des démocraties, des "républiques paysannes" »¹⁶.

C'est pourquoi l'histoire des montagnes est fortement liée à des revendications identitaires et politiques (voire un repli identitaire) face à des pouvoirs centraux (Etats, Nations) qui, s'ils ne les ignorent pas, s'immiscent dans les économies et les sociétés montagnardes, avec un souci constant de contrôle de leur territoire.

II. Quelle pauvreté dans des réservoirs si plein de richesses naturelles ?

La pauvreté montagnarde n'a pas toujours été une tare. Elle a cependant toujours été une réalité. Dans des milieux souvent hostiles, avec des saisons très marquées, les montagnards ont dû adapter leurs pratiques aux obstacles naturels qui ont façonné leurs savoir-faire et savoirs être. Dans la majorité des montagnes du monde, les populations vivent de l'agropastoralisme, de l'agriculture et de la forêt. De tout temps, la complémentarité entre les différents étages écologiques a permis aux sociétés montagnardes de bénéficier, sur des distances très courtes, de la biodiversité d'écosystèmes riches et diversifiés. Entre les sommets, les piémonts, les villages de vallées et les plaines, les échanges ont toujours été un levier d'enrichissement, économique, social et culturel.

En basses et moyennes montagnes, on retrouve des systèmes complexes de culture et d'élevage (moutons, vaches, chèvres). L'agriculture est développée dans des territoires aménagés (terrasses, systèmes d'irrigation, etc.) qui permettent de nourrir une population importante. A plus haute altitude, l'élevage devient le principal moyen de subsistance. Les sociétés de haute montagne sont restées des sociétés rurales traditionnelles. Partout, les transhumances (voire le nomadisme), en fonction des saisons, organisent la vie dans les montagnes.

II. 1 Survivre en montagne

Dans la plupart des cas, les ressources économiques locales demeurent limitées et elles induisent des travaux pénibles et peu rentables économiquement. Là où le potentiel de ressources disponibles en quantité et en qualité est important, les saisons en montagne, très marquées, sont des facteurs limitant de l'activité et l'absence ou le manque de mécanisation limite leur accès.

Il faut donc développer des savoir-faire et des savoir-vivre qui permettent de subsister durant les périodes les plus difficiles. Les montagnards ont ainsi développé des économies d'échange très structurées basées sur la complémentarité entre les différents étages écologiques. On plante, on élève les bêtes, on fabrique son beurre et son fromage, on vend ses produits vers les plaines voisines, on exploite les minerais du sol, on construit sa maison, on fabrique ses vêtements, on organise du troc avec les vallées voisines, etc. Cette multiplication d'activités n'a jamais enrichi économiquement les montagnards. Elle leur a permis de survivre ou de vivre.

Ainsi, dans de nombreux massifs, la présence de certains minerais a permis de développer des activités qui permettent de passer l'hiver ou de traverser des périodes de mauvaises récoltes. En Bolivie, depuis des siècles, les éleveurs d'alpacas qui vivent dans la Cordillère des Andes à la frontière du Pérou, pratiquaient l'orpaillage (ramassage de l'or dans les rivières) de manière saisonnière, pour augmenter leurs revenus. Avant la mécanisation de l'agriculture, les migrations saisonnières vers les plaines étaient courantes dans les montagnes françaises. On allait participer aux récoltes, à la fenaison, à la moisson, aux travaux de construction. Les rapports entre les montagnes et les plaines ont longtemps été basés sur une véritable complémentarité plutôt que sur une logique de compétition économique.

Les montagnards ont ainsi pu développer des savoir-faire pour survivre localement, mais ils ont également créé des métiers d'immigrants pauvres (saisonniers). Les montagnards des vallées béarnaises françaises, ayant acquis une grande réputation dans l'art de châtrer le bétail, s'en allaient au printemps, avec leur mule et leurs instruments, jusqu'en Navarre et en Galice. Certaines femmes quittent le village pour être nourrices en ville. On trouve aussi, venus de tous les massifs français, mais avec leurs spécialités, des chaudronniers, des étameurs et des rémouleurs ou encore les célèbres montreurs d'ours ariégeois. Dès le Moyen-Âge, la Savoie (Alpes françaises) a pratiqué l'émigration saisonnière pendant les mois d'hiver. Quand la rudesse du climat interdit toute activité à une population agricole, les hommes des villages se font colporteurs et se dirigent vers les pays rhénans. La mode des cheminées permet aux émigrants d'ajouter une nouvelle corde à leur arc,

¹³Revue Hérodote, n°107: Géopolitique en montagnes (quatrième trimestre 2002)

¹⁴ Idem.

¹⁵ Idem.

¹⁶ Fernand Braudel, La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II, Armand Colin, Paris, 1946, p. 34-35.

tout en modifiant la nature de l'émigration : le ramoneur, à cette époque, s'introduit lui-même dans la cheminée, il est indispensable qu'il n'ait pas atteint une stature adulte, on emploie alors des enfants. Pour certains des travailleurs saisonniers, les retours au pays finissaient par s'espaçer, pour certains l'absence d'abord temporaire devient parfois définitive. Dans le Val d'Aoste italien, certaines communautés montagnardes ont développé un savoir faire artistique - sculptures et peintures baroques - qui les a fait voyager dans toute l'Europe, jusqu'à Saint-Petersbourg. Artistes saisonniers, ces montagnards, comme beaucoup d'autres dans les montagnes du monde, ont ramenés de leurs voyages de nouvelles idées, des savoirs faire non traditionnels, de nouvelles aspirations et influences culturelles.

La pauvreté économique laisse donc place à une autre forme de richesse qui est celle des savoirs être et des savoirs faire spécifiques que les montagnards ont rapportés ou développés sur leurs territoires. Les territoires, leurs utilisations, leur entretien dépendent de pratiques collectives, et leur aménagement répond à des représentations sociales et culturelles, à la conscience que les communautés se forgent de son état et de son devenir. Ils sont une expression matérielle et symbolique essentielle de l'histoire humaine.

L'histoire de la montagne c'est donc majoritairement celle de populations « économiquement pauvres », éloignées des centres économiques et politiques, et à ce titre, socialement infériorisées, qui disposent de peu de moyens pour survivre. L'usage que l'on fait des ressources est rationnel. Les savoir-faire techniques, médicaux, sociaux... ont été construits aux fils des siècles, généralement comme des outils de résistance et d'autonomie pour survivre dans des territoires hostiles, de plus en plus enclavés. Ils sont devenus des outils de construction identitaire.

II.2 Les montagnes réservoirs de ressources : aux sources des conflits

Les montagnes ne sont donc pas uniquement, à l'image des hauts sommets, des territoires hostiles, vides d'habitants et doté de peu de ressources, bien au contraire. Comme nous l'avons suggéré au début de ce texte, dans certaines parties de l'Afrique Orientale (Kenya, Ethiopie, Ouganda, Rwanda, Tanzanie), les montagnes (monts Kilimandjaro, Kenya, Elgon et Meru) constituent historiquement des pôles économiques et sociaux de premier ordre. Alors que les plaines souffrent de désertification ou d'aridité, les montagnes bénéficient d'un « privilège climatique ». Elles peuvent être très peuplées, voire surpeuplées, et constituent de véritables greniers pour les plaines limitrophes. Réservoirs d'eau dans une partie de l'Afrique qui en manque cruellement, elles sont des oasis de verdure. En Afrique de l'Est, la montagne est ainsi un réservoir exceptionnel qui abrite des forêts humides qui regorgent d'espèces végétales et d'une faune rare. Dans tous les massifs, en fait, les montagnes constituent depuis toujours les châteaux d'eau qui alimentent les plaines. Dans les zones humides, l'écoulement des montagnes représente de 20 à 50 % de l'écoulement total alors que dans les zones semi-arides et arides, la contribution des montagnes à l'écoulement total est de 50 à 90 %, avec des pics à plus de 95 %¹⁷.

II.2.1 Les montagnes, châteaux d'eau de la planète

De plus en plus les plaines sont plus que jamais confrontées à la rareté de leurs ressources. Leurs économies sont de plus en plus énergivores et consommatrices en ressources dont disposent en quantité et qualité les massifs montagneux. L'eau (dont celle des glaciers), les forêts, les minerais subissent des pressions toujours plus importantes pour alimenter les besoins exponentiels des grands centres urbains et de leurs économies mondialisées. Après le choc de l'effondrement de la demande mondiale des minerais pendant les années 1980 et 1990, à partir de 2000, la montée en puissance de la Chine a permis une reprise sans précédent des économies minières. La crise de 2008 est venue atténuer ce boom économique, mais les minerais sont actuellement des matières stratégiques très prisées sur les marchés internationaux.

On redécouvre alors les territoires montagnards, cette fois-ci en leur attribuant le statut de « réservoirs ou de réserves de ressources », faisant souvent fit des modes de vie des montagnards, voire même de leur présence sur ces territoires. Face à cette rareté grandissante, il apparaît que la moitié de la population mondiale est tributaire de l'eau provenant des montagnes pour boire, cultiver des plantes vivrières, produire de l'électricité et permettre aux industries de fonctionner. Cependant, alors que la demande d'eau augmente, les activités humaines menacent les disponibilités hydriques futures et les réservoirs de montagnes (lacs, glaciers). Le déboisement en montagne, l'exploitation minière, l'expansion des agglomérations et le réchauffement de la planète représentent un lourd tribut pour les bassins versants de montagne et les communautés qui les peuplent.

II.2.2 La bataille mondiale pour la privatisation des ressources naturelles

Paradoxalement donc, alors que l'économie mondiale se tourne vers les montagnes, ces dernières conservent un statut de « marges », encore une fois soumises ou victimes de processus structurels de marginalisation économique et d'exclusion de leurs populations. En effet, considérer les montagnes comme des « réservoirs ou réserves de ressources » n'implique à aucun moment un projet de développement local et de redistribution équitable des ressources. Dans les montagnes du monde on assiste à un rapide processus de colonisation économique, qui se décline sous la forme de mécanismes d'exclusion des populations, au nom d'intérêts économiques et financiers nationaux, voire mondiaux.

D'une part donc, les Etats, à la recherche de devises, accordent des concessions à des entreprises, majoritairement étrangères, et ce précisément dans des espaces enclavés, qui regorgent de ressources et dont les populations sont peu armées pour négocier ou s'ériger contre les décisions des autorités centrales. Dans ce contexte, les territoires de montagne se révèlent être des « réservoirs ou réserves de ressources naturelles » très attractifs pour les acteurs économiques (eau, minerais, bois, etc.). Après avoir longtemps été délaissés en raison notamment des surcoûts d'investissement que leur géographie impose (voies de communication, équipements, infrastructures, présence de fonctionnaires d'Etat...), les territoires de montagne sont désormais réinvestis les entreprises mondialisées qui disposent des moyens d'investissement et d'exploitation que n'ont plus les Etats.

Ces dernières planifient et organisent l'exploitation à grande échelle des ressources naturelles, sur le modèle industriel et en fonction de l'évolution des marchés mondiaux.

¹⁷Nations-Unies, Assemblée Générale, Développement durable dans les régions montagneuses, Rapport du Secrétaire général, 24 août 2009. Site Internet : <http://www.partenariatmontagne.org/doc/N0943923.pdf>

II.2.3 Les marchés financiers à l'assaut de la biodiversité

L'objectif actuel, de financiariser la nature, en s'inspirant du marché du carbone, découle d'une logique financière basée sur la spéculation. Des marchés « d'écosystèmes » sont en train d'émerger à partir du classement et des évaluations proposés par la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) dans le programme « Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (EM) »¹⁸. Ils fonctionneront sur une logique financière. Les banques de compensation vont gérer des droits de compensation, monnayables et échangeables, pour toute atteinte enregistrée à la biodiversité de ces écosystèmes. Environ 100 gouvernements ont participé à la création de la « Plate-forme intergouvernementale science-politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) » devrait voir le jour en 2010, année internationale de la biodiversité. Elle devrait fonctionner sur le modèle du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) qui est sensé, tout à la fois, faire le point sur les plus récents développements scientifiques dans le domaine climatique, et suggérer aux gouvernements des normes pour en endiguer les effets négatifs préalablement évalués¹⁹. Dans un autre registre, avec la brevetisation du vivant, l'industrie déploie actuellement un large processus de prise de contrôle des éléments naturels pour les marchandiser. Les épices, les plantes médicinales, les semences, les gènes, etc. sont appropriés par de grands groupes pharmacologiques et cosmétiques, ainsi que des entreprises agroalimentaires.

De son côté l'Organisation Mondiale du Commerce vient de sortir son rapport sur le commerce mondial (2010) dont l'objectif est de savoir dans quelle mesure les pays bénéficient de l'ouverture du commerce des ressources naturelles. Ces dernières sont convoitées par les multinationales, et les évolutions des vingt dernières années témoignent de leur puissance tant sur la scène économique que politique. Les ressources sont cotées en bourse et les entreprises multinationales se voient attribuer des « concessions » qui leur confèrent le monopole d'exploitation d'un bien sur un territoire donné. La forêt, accordée en concession, est transformée en « grumes » qui sont exportées. Dans certaines régions africaines, on parle désormais du « bois conflit », car des ONG comme Global Witness ont souligné l'importance que le commerce de bois avait tenu dans les conflits armés de la région du fleuve Mano (Libéria, Sierra Leone, Guinée)²⁰.

II.2.4 Le drame social et environnemental des barrages et mines en montagne

Les eaux des rivières et des fleuves sont détournées, stoppées par des barrages, embouteillées, entubées pour alimenter les villes en eau et en électricité. Au Lesotho, seul pays du monde qui soit entièrement situé au-dessus de 1000 mètres d'altitude, la principale ressource naturelle du pays est l'eau, qui cependant est en grande partie exportée vers l'Afrique du Sud (déplacements massifs de populations). Au Sikkim, dans l'Himalaya indien du N.-E., une vallée entière, la Tista, doit être submergée par une succession de 5 barrages, au détriment des populations locales chassées et à peine indemnisées de la perte de leur territoire et de leur identité. Un mouvement de résistance est né et se manifeste, notamment, par des grèves de la faim. L'ensemble des grandes vallées himalayennes, indiennes ou népalaises, est ainsi perclus de barrages dont, de surcroît, l'ensablement et l'ensablement très rapides permettent de nourrir les plus grands doutes sur la pérennité de ce palliatif aux besoins énergétiques des plaines ou des pays voisins.

En Inde et en Chine, se seraient plus de 40 millions de personnes qui auraient été déplacées pour laisser place à l'ouverture de grandes mines et à la construction de méga barrages, ou encore victimes de la déforestation à grande échelle. Les ressources en eau sont privatisées. L'eau se convertit en marchandise et les services d'accès sont de plus en plus fréquemment gérés par le marché, qui, fort de l'appui d'organisations de développement telles que la Banque Mondiale, favorisent leur privatisation.

Les minerais sont extraits à grande échelle pour être vendus sur les marchés internationaux. Ne recevant que de faibles dividendes économiques en contrepartie des concessions privées – dividendes qui sont souvent détournée ou mal gérés –, les populations subissent de surcroît les impacts négatifs qu'ont les mines sur l'environnement. Sur ce sujet, au Tibet, l'exploitation de la mine d'uranium de Têwo (province de Gansu) est devenue emblématique. Cette mine a été ouverte en 1980 par le département d'État de l'industrie nucléaire comme source la plus importante d'uranium. Le matériel radioactif de la mine a été incorrectement manipulé, induisant un nombre élevé de cancers et de malformations congénitales chez les populations avoisinantes. Avant ouverture de cette mine en 1980, l'environnement était peuplé par une grande variété de poissons, d'oiseaux, de plantes et d'espèces animales, mais est depuis devenu une terre stérile. Sur tous les continents, ces grandes mines sont des facteurs de déstructuration des communautés locales et de destruction de l'environnement.

Dans la majeure partie des cas, les populations locales ne reçoivent aucun bénéfice direct ou indirect de ces modes d'exploitation à grande échelle des ressources de leur territoire. A ce titre, il faut aussi constater que parmi les principaux responsables de ces états de fait, avérés, figurent des gouvernements, ou certains de leurs membres influents, et, aussi très souvent, des représentants locaux corrompus qui détournent à leur profit unique les avantages qu'ils arrachent à ces multinationales pour leur permettre de s'installer.

Ce sont ces mêmes gouvernements qui adoptent, souvent sous la contrainte des organismes financiers internationaux, des règles d'exploitation qui sont définies et harmonisées au niveau international pour correspondre aux besoins des marchés globaux. Les ressources sont extraites de territoires qui se retrouvent en première ligne de ces politiques « extractivistes » sans jamais profiter directement de ce que Jean-François Bayart désigne par des « économies de pillage »²¹. « Dans la ville historique de Potosi, les paysans proclament que ces 500 ans n'ont laissé que pauvreté et misère pour la majorité des Boliviens », allusion au pillage du fameux Cerro Rico, la « montagne d'argent » qui fit la fortune de la couronne espagnole »²².

¹⁸ Site Internet de la FAO : <http://www.millenniumassessment.org/fr/PartnerInstitutions.aspx>

¹⁹ Françoise Degert, « Biodiversité : une bonne affaire pour le marché », VIII^{ème} conférence internationale de l'ICREI (International Center for Research on Environmental Issues -ICREI), « Droits de propriété, instruments économiques et biodiversité », Aix-en-Provence du 17 au 19 juin 2010.

²⁰ Global Witness, *Logging off: how the Liberian timber industry fuels Liberia's Humanitarian disaster and threatens Sierra Leone*, 2002, Londres.

²¹ Bayart, J.F. (1993). *L'état en Afrique. La politique du ventre*. Paris : Éditions Fayard.

²² André Franqueville, « Les 500 ans et l'identité indienne en Bolivie », *Cahiers de Sciences Humaines*, 30 (3) 1994 : 475-495.

II.2.5 L'écologie au service des intérêts privés

Parallèlement à cette course aux ressources naturelles, qui sont converties en ressources économiques, les pouvoirs politiques nationaux et internationaux adoptent une approche de préservation de certains territoires. Ces aires protégées (parc régionaux, parcs nationaux, réserves mondiales de biosphère, réserves naturelles intégrales, etc.)²³ se transforment en sanctuaires naturels. Les populations autochtones et les acteurs économiques, considérés comme des prédateurs de l'environnement sont tenus à l'écart de ces lieux désormais colonisés par les touristes et les scientifiques.

« La protection de l'environnement s'affirme comme un thème politique majeur en raison de son importance dans le champ d'application du développement durable. Toutefois, le « pilier » social semble prendre – avec difficultés parfois – une place de plus en plus nécessaire pour des populations locales qui cherchent à maintenir une capacité d'intervention sur leurs territoires. Les tensions et les conflits autour des espaces protégés révèlent la variété des enjeux et des valeurs que les sociétés investissent sur ces territoires, tout en évoluant parfois vers des pratiques consensuelles liées à des arbitrages souvent complexes entre les différentes composantes des systèmes territoriaux. La manière dont ces arbitrages s'élaborent présente un intérêt considérable pour comprendre l'évolution des rapports de force dans les régions concernées, au-delà même des seuls parcs nationaux »²⁴.

II.2.6 Les montagnards condamnés à la marginalité et à l'exode?

Engagés dans un nouveau processus historique, les territoires de montagne se retrouvent encore une fois marginalisés : réserves naturelles ou réservoirs économiques qui alimentent les marchés mondiaux, elles subissent dans bien des cas la domination du dogme écolo-libéral, à savoir la mainmise des multinationales sur les richesses de leurs sols (forêts, minerais, hydrocarbures, eau) et dans le même temps la mise sous tutelle institutionnelle de leurs espaces au profit des politiques de conservation.

Faute de pouvoir profiter de la création d'activités génératrices de revenus dans leurs territoires, les montagnards sont incités à rejoindre les centres urbains, pour alimenter le flot de ces ruraux, exilés dans des mégapoles qui diluent les identités. Ces nouvelles dynamiques contribuent à vider les montagnes de leurs populations. Il n'existe pas d'études globales sur ce processus d'exode rural dans les montagnes. Pourtant, de partout, les témoignages affluent qui sont autant de démonstrations de la manière dont l'appauvrissement des montagnes influe sur ces exodes, mais aussi dont ces exodes participent à l'appauvrissement des montagnes. Désertées, les montagnes conserveront-elles leur âme, exilés, comment les montagnards conserveront-ils leur identité ?

Cependant, ces territoires de montagne sont encore des espaces de vie pour des populations « indigènes », qui ont conservé des modes de vie et de gestion des richesses naturelles qu'ils ont hérités de leurs ancêtres. Le terme indigène désigne ici « Une personne qui est originaire du pays où elle habite ». La langue anglaise parle des « natifs ». Les montagnards, les populations autochtones des montagnes, sont engagées dans un long processus historique de revendications de leurs droits à l'auto-développement et à l'exercice de formes spécifiques de gouvernance sur leurs territoires.

III. Conflits montagnards

Île de la Réunion, cirque de Mafate. 80 000 touristes fréquentent chaque année les 140 km de sentiers. Plus de 750 personnes vivent dans 8 hameaux enclavés, appelés îlets, au cœur du parc national de la Réunion. 43 % de la population active de Mafate est bénéficiaire des minimas sociaux, contrats précaires et chômage pour ceux qui ne tiennent ni un gîte touristique ni une épicerie. Une pétition circule dans les îlets pour sortir du Parc National : « la loi du Parc c'est bon pour les oiseaux, pas pour nous. On vit avec le minimum et on nous dit que c'est encore trop ! ». Ce à quoi, le directeur du parc rétorque « On ne peut pas laisser tout faire au prétexte que les habitants ont droit au développement »²⁵.

III.1 De la pauvreté à la misère

Les populations montagnardes sont déstabilisées. L'arrivée rapide du rouleau compresseur de l'économie mondiale se fait sentir partout, sans consultation préalable. Elle s'impose de plusieurs manières. Ce peut être par le biais de grands consortiums internationaux, autorisés par les Etats à exploiter les ressources dans lesquels vivent des communautés isolées. Ce peut être par le biais de la communauté internationale, qui redéfinit le statut des « ressources » communes, en renforçant les liens entre les experts scientifiques, les Etats et les marchés financiers, en ignorant bien souvent la voix des habitants de ces territoires.

Les montagnards subissent et/ou dénoncent la marginalisation des paysans mais aussi des urbains vivant en montagne, leur appauvrissement, la faim et la malnutrition qui découle de la perte de la souveraineté alimentaire et de la perte de la biodiversité animale et végétale, la raréfaction de l'eau et sa pollution à grande échelle, etc. Selon les données de la FAO, plus du tiers des populations de montagne sont exposés à l'insécurité alimentaire. Tous ces éléments sont des facteurs de désintégration sociale; les équilibres sociaux, économiques et naturels sont tous menacés. Des cultures millénaires se perdent, et les communautés se disloquent, victimes de nouvelles formes non plus de pauvreté mais de misère. Ces dernières favorisent l'exode et les conflits internes entre les membres d'un même groupe d'appartenance.

Les messages qui nous proviennent des montagnes du monde, et plus généralement des zones rurales sont magnifiquement exposés par le philosophe Majid Rahnema, dans son ouvrage « Quand la misère chasse la pauvreté » :

« Pour contrer la misère mondialisée, il est illusoire d'attendre une solution miracle venue d'"en haut", en particulier des institutions d'une

²³En France, il n'est ni juste, ni pertinent de comparer les Parcs Naturels Régionaux (PNR) et les Parcs Nationaux (PN) dans une même catégorie analytique. Les PNR ont en effet été de véritables laboratoires, depuis leur création, de la compatibilité d'une protection et d'une mise en valeur des ressources locales par et pour les habitants qui y vivent. On s'en est d'ailleurs beaucoup inspiré pour inventer les pays, les projets de territoires. La concertation avec la population, grâce au conseil de développement, a été un ajout utile que ne renient pas les PNR. Leur esprit et leur fonctionnement n'ont rien à voir avec les parcs nationaux où l'Etat régional est à la manœuvre et impose sa loi.

²⁴Héritier, Stéphane, « Les parcs nationaux entre conservation durable et développement local », *Géocarrefour* 4/2007 (Vol. 82), p. 171-175.

²⁵ Laurent Decloitre, « Réunion : l'enjeu du cirque », *Libération*, mardi 20 juillet 2010, p. 14.

société soumise aux seuls impératifs économiques. L'espoir d'un véritable changement ne peut venir que des résultats d'une patiente "révolution intérieure", une révolution permettant à un nombre de plus en plus important d'acteurs sociaux de porter un regard nouveau sur leurs propres pauvretés [il parle de pauvretés conviviales] et richesses. Seule cette vision les conduirait, non seulement à ne plus participer à la production de la misère, mais aussi à comprendre tout le bénéfice qu'il y aurait à réinventer les grandes traditions de simplicité et de convivialité en les adaptant aux exigences de la vie moderne »²⁶.

III.2 Des rapports de force inégaux et destructeurs

Les zones de montagne, de l'Afghanistan aux Balkans, du Caucase aux Andes et du Proche-Orient à l'Afrique, sont en première ligne de nouveaux modes de régulations et d'exploitation des ressources, qui ne laissent comme choix aux populations que celui de la résistance, qu'elle soit culturelle, politique, voire armée.

Dans ce contexte, la déclaration de l'ONU sur droits des peuples autochtones²⁷ prend toute sa valeur en se faisant l'écho des revendications posées, partout dans le monde, par ces peuples dits « autochtones » :

"Les États consultent les peuples autochtones concernés et coopèrent avec eux de bonne foi par l'intermédiaire de leurs propres institutions représentatives, en vue d'obtenir leur consentement, donné librement et en connaissance de cause, avant l'approbation de tout projet ayant des incidences sur leurs terres ou territoires et autres ressources, notamment en ce qui concerne la mise en valeur, l'utilisation ou l'exploitation des ressources minérales, hydriques ou autres." (Article 32 / 2)

Cette forme de globalisation hégémonique pénètre aussi de manière plus insidieuse, quand la pression des marchés internationaux des ressources (eau, terre, minerais, bois) incite les ruraux à abandonner certaines activités devenues peu rentables et/ou à migrer vers les centres urbains. La résistance quotidienne n'est, en effet, pas toujours possible, même en Bolivie où le prix de la laine d'alpaca se vend 100 fois moins cher que l'or trouvé dans son champ. Certaines communautés qui pratiquent la pluriactivité depuis des millénaires sont influencées par les évolutions rapides et fulgurantes des cours des matières premières au point d'abandonner une de leurs activités pour favoriser la plus rentable. Ces stratégies, de court terme, ne s'avèrent pas forcément les plus rentables à moyen ou long terme, car elles créent une forte dépendance à des marchés, souvent mondiaux, très fluctuants. Elles induisent parfois une destruction rapide de l'environnement, l'abandon de l'agriculture qui correspond à la perte de l'autonomie alimentaire, elles favorisent la perte de savoir-faire ancestraux, etc. La marge, de géographique devient vite marginalisation sociale, économique et culturelle. Les conflits déracinent: on ne sait plus vraiment « qui on est » dans un monde globalisé et déterritorialisé par la force des logiques financières et technocratiques écrasantes.

Or, les paysages « naturels » de montagne tels que nous les connaissons, sont le fruit d'une culture agropastorale millénaire, et leur préservation passe par la préservation des modes de vie et de gestion traditionnels des territoires. Mais ce que les habitants de Mafate expriment, c'est aussi l'importance pour les montagnards de faire évoluer leurs modes de vie, de les moderniser, à leurs façons, en fonction de leurs valeurs. L'option naturaliste conversationniste, ignore cette dynamique historique qui relie la « nature » et « l'Homme » dans un équilibre fragile mais nécessaire à trouver. Deux exemples pour appuyer cette affirmation.

Au Canada, dans les années 1970, l'Etat déclare la création du Parc National Forillon (Gaspésie- Québec), réserve naturelle protégée, notamment pour sauvegarder des écosystèmes de chênes noirs menacés. Les populations sont exclues de ce territoire, les conflits se multiplient. Or, l'expérience démontre que l'absence de population a eu des effets dramatiques sur l'environnement, car sans présence humaine, la nature n'était plus préservée. Ces populations avaient toujours eu un intérêt à préserver leur environnement pour garantir leur survie. Ce qui fait dire à S. Héritier : « A l'échelle mondiale, l'implication des populations locales est devenue l'un des enjeux majeurs des politiques de conservation, si ce n'est des politiques de développement. Les études portant sur le rôle déterminant de leur participation dans l'élaboration des décisions concernant la gestion des espaces protégés de montagne sont particulièrement nombreuses »²⁸.

A Pétra, en Jordanie, les habitats troglodytes ont été vidés de leurs habitants, au prétexte qu'ils participaient à la dégradation des lieux. Un village a été créé pour accueillir ces réfugiés « culturels ». Quelles sont aujourd'hui les sections de Petra les mieux conservées ? Celles où, certains habitants sont restés vivre. En revanche, les maisons vides se dégradent à un rythme très rapide.

III.3 Les montagnes colonisées

Pour toutes ces raisons, les habitants des montagnes sont en colère, car ils vivent de nouvelles formes de colonisation, qui les désorientent par leur ampleur et leur rapidité. Elles les désarment et les dépassent par leur nature et la violence de leur action sur les milieux naturels, sociaux et culturels. Cette colonisation est d'autant plus incompréhensible et difficilement combattue qu'elle est déterritorialisée, déshumanisée, sans visage. Elle est diligentée par les logiques globales et financières. Ce processus éminemment politique est trop souvent présenté comme le fruit de choix rationnels basés sur une culture technocratique, technique et gestionnaire qu'il est difficile de comprendre et de confronter. De plus, ces territoires sont gérés par des lois générales qui s'appliquent à l'ensemble des territoires nationaux, sans tenir compte des spécificités montagnardes. Il est parfois difficile de faire accepter et respecter des règles dictées depuis l'extérieur, souvent mal adaptées et donc peu légitimes pour les montagnards.

Nombreux sont ceux aujourd'hui qui ne disposent d'autre alternative que de révéler, pour le dénoncer, l'aspect politique de ces nouveaux processus de colonisation. En montagne, les conflits surgissent lorsque les communautés se voient dénier une voix au chapitre quant à l'usage qui est fait des ressources locales de leurs territoires. Les mouvements de révolte locale gagnent en puissance lorsque le gouvernement central, établi dans la capitale elle-même située en plaine, impose son ordre aux communautés de montagne, décide de la manière d'exploiter leurs ressources, des usages qui en seront faits, et des groupes qui vont en tirer profit.

Ces conflits sont souvent inégaux, opposant « le pot de terre au pot de fer ». Le pot de terre peut paraître fragile, mais il tire son identité, ses convictions et sa force de la terre dont il est né et qui le modèle. Le pot de fer peut sembler dur et résistant, mais il a subi des processus de

²⁶ Majid Rahnema, Quand la misère chasse la pauvreté, Paris, Fayard/Actes-Sud, 2003.

²⁷ La Déclaration des droits des peuples autochtones a été adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU en septembre 2007[1] à la majorité de 143 voix contre 4 (USA, Canada, Australie et Nouvelle-Zélande).

²⁸ Voir à ce sujet l'excellent article de Stéphane Héritier, « Participation et gestion dans les parcs nationaux de montagne : approches anglo-saxonnes », *Revue de géographie alpine* [En ligne], 98-1 | 2010, mis en ligne le 13 avril 2010, URL : <http://rga.revues.org/index1128.html>

transformation qui l'ont privé de ses racines et le plongent dans le mouvement d'une globalisation inhumaine.

L'indignation des montagnards du monde est souvent dissimulée derrière un lourd silence médiatique, ou concurrencée par des évènements surmédiatisés - telle que la « Guerre de l'eau » de Cochabamba (2001- Bolivie) qui a mobilisé les populations autochtones indiennes contre la privatisation des sources et des services par le gouvernement bolivien de l'époque²⁹.

III.4 La nature des conflits en montagne

Ainsi, les conflits se multiplient entre les populations « autochtones », les entreprises mondialisées qui s'accaparent ou encore convoitent des ressources et certains gouvernements qui se font leurs défenseurs. Dans les montagnes du monde, on résiste, on se bat. Les uns pour conserver leur accès à l'eau, les autres en vivant des conflits internes pour ou contre la mine génératrice d'emplois mais qui détruit l'environnement, d'autres encore pour que l'instauration d'un parc national ne les condamne pas à vivre comme des « réfugiés environnementaux ». Les parcs nationaux népalais et indiens sont des illustrations fortes de ces expulsions à grande échelle.

Rappelons que les conflits montagnards ne peuvent être assimilés les uns aux autres. Il serait très peu pertinent de rapprocher, sans les différencier, les pays de montagne où les populations se mobilisent pour des revendications de nature culturelle avec ceux où elles luttent pour conserver ou retrouver l'accès aux ressources vitales de leurs territoires ou encore ceux où se développent des conflits armés, évoqués par Gabrielle Nanchen³⁰, aux causes multiples et dont le caractère international est de plus en plus avéré.

Quels sont les points communs entre toutes ces situations conflictuelles ? De plus en plus, les lois libérales sur la gestion des ressources naturelles favorisent le retrait de l'Etat comme puissance régulatrice. Il en résulte que les communautés se retrouvent, sans médiation, face à des entreprises qui s'accaparent leurs ressources et détériorent leurs territoires, tout en affichant des stratégies corporatives de « responsabilité sociale et environnementale » (RSE). Ces situations qui se multiplient sur tous les continents posent la question du statut et du rôle des Etats, et plus globalement la question de la médiation sociale et politique, qui s'avère nécessaire à conserver ou à construire, pour équilibrer les rapports de force entre les acteurs et les acteurs économiques transnationaux.

Les conflits sont nombreux et tous particuliers. Ils sont le fruit d'une histoire locale, d'une culture. Mais tous ont comme point commun de lancer un cri d'alerte devant le processus en marche qui légitime, au nom de la rentabilité économique, la spoliation à grande échelle de « leurs » richesses naturelles. Heureusement, les montagnes renvoient l'écho de ces cris, elles offrent une caisse de résonance à ces questions que posent les communautés locales à leurs « représentants » et aux décideurs.

Cette indignation est multiforme, à l'image de la diversité des situations qui sont vécues dans chacune des montagnes concernées par une forme d'exploitation à grande échelle et commerciale des ressources qui ne tient pas compte de l'intérêt des populations. Dans chaque lieu, elle se décline à l'image de la culture des habitants, en fonction de leurs moyens d'expression et des formes d'attachement qu'ils vouent à leur territoire.

Ces conflits dépendent beaucoup aussi de la réaction des pouvoirs publics, de la présence éventuelle de groupes armés, de milices privées engagées par les firmes. Parce que les montagnes sont souvent des zones frontalières entre deux ou plusieurs Etats, elles sont le théâtre de guerres ou de guérillas. Ainsi, alors que 8% des pays sans montagnes sont en guerre, 26% des pays de montagne le sont³¹.

Dans les zones « pacifiques », pour les communautés qui cherchent à faire entendre leur voix, en protestant contre ce qu'elles considèrent comme une « spoliation » de leurs richesses, les risques de subir une forte répression et des violences sont aussi importants. Partout, les groupements et associations locales, engagées dans la préservation de leurs accès aux richesses de leurs territoires, évoquent une tendance lourde à la criminalisation des leaders qui sont rapidement considérés comme des « terroristes » par les représentants des forces de l'ordre. On témoigne d'emprisonnement arbitraires, de mouvements réprimés dans la violence et de morts qui resteront des résistants anonymes.

Dans un contexte où les forces sont si inégales, un des risques pour les communautés montagnardes est de succomber à la tentation des replis identitaires et aux sirènes du communautarisme que l'on opposerait à cette fracassante globalisation modernisatrice.

Que nous disent ces conflits qui opposent les habitants des montagnes du monde aux puissances politiques et financières ? Ils sont les révélateurs de changements dans les règles mondiales, nationales et locales. Ces règles qui s'imposent toujours plus profondément dans les territoires ruraux de montagnes, sont imposées, de l'extérieur, par des institutions économiques et politiques (Organisation mondiale du commerce, Banque mondiale, Etats, etc.), ce sont aussi les règles implacables des marchés mondiaux. Définies par des experts internationaux, les règles qui régissent les modalités d'exploitation des ressources ou de conservation des milieux ont été élaborées et adoptées sans qu'ils en soient informés, à des échelles de décision dont la majorité ignore même l'existence.

Instaurées au nom de « la lutte contre la pauvreté », censées promouvoir la « démocratie et la participation des communautés », les politiques de développement pensent « macro-économie », PIB, « supply chain » et taux de croissance. Ces économies d'enclave permettent un semblant de développement local autour des sites miniers par exemple. Mais ces enclaves ne font que mettre en exergue l'extrême pauvreté qui subsiste dans l'ensemble du pays. Ces politiques favorisent le pompage ou la retenue des eaux pour alimenter les villes. Mais elles oublient trop souvent de considérer que ceux à qui on prend l'eau n'ont pas les moyens de la payer une fois qu'elle est devenue un produit marchand et que leurs puits sont secs... On vend la laine d'alpaca sur les marchés internationaux comme produit de luxe. Mais qui sait que les producteurs qui vivent à plus de 4000m d'altitude ne sont vêtus que de fibres synthétiques ? Ce contexte de mise en concurrence économique entre les régions et les Etats génèrent de fortes disparités et creusent les écarts de développement. Ces règles tendent à marginaliser les espaces économiquement non « rentables » ou non « compétitifs » sur la scène nationale et internationale.

III.5 La légitimité des luttes montagnardes: la conjugaison de l'être et de l'avoir

Quelle légitimité conférer à ces nouvelles normes nationales ou internationales qui concernent leurs territoires mais servent des intérêts qui ne sont pas les leurs ? Quel est le bien-fondé de règles qui sont appliquées sans le consentement et bien souvent au mépris des populations

²⁹Voir le site Internet de Planète Bleue.info : <http://eau.apinc.org/spip.php?article275>

³⁰Voir sur ce sujet l'article de Gabrielle Nanchen, « Les montagnes et la guerre », in 2^{èmes} rencontres des peuples de montagne du monde, Quito, 11-22 septembre 2002.

³¹ *Idem*.

locales ? Comment croire que ceux qui déplacent des villages, expulsent les populations des aires protégées et répriment les contestataires œuvrent véritablement pour le développement du pays et la « lutte contre la pauvreté » ?

C'est contre cette course à la « consommation territoriale »³² que les montagnards tentent de résister. Ils résistent pour que les montagnes ne deviennent pas des aires protégées qui réduisent les humains à de simples visiteurs, admirateurs et usagers de la « nature ». Ils résistent pour que leurs terres ne soient pas vidées de leurs minerais, de leur eau ou de leur forêt. En Amérique Latine, la « terre-mère » (*pachamama*) est une entité vivante. Il revient aux Hommes de la respecter et de la protéger pour ne pas blesser son « âme ».

Les montagnards se révoltent donc contre cette approche économique du territoire qui réduit leur milieu de vie à un réservoir de ressources. Face à des tentatives d'assujettissement et d'instrumentalisation, les montagnards réaffirment un des fondements de leur identité. Ils sont depuis toujours les principaux acteurs de la « construction territoriale ». Ils opposent, à la culture de la consommation et de l'expertise, une volonté de renouer avec une culture de l'expérience partagée et du vivre ensemble. Ils ne font que révéler l'importance de la prise en compte de leur diversité culturelle et sociale. Ils se heurtent à une tentative d'homogénéisation des formes de vie et des rapports entre l'Humain et son environnement.

Comme les communautés sont toutes distinctes, les ressources ne peuvent toutes être appréhendées comme des « biens marchands ou des services », des biens publics ou des biens privés. La globalisation impose de repenser nos catégories analytiques pour aller vers de nouveaux modes de gouvernance qui reflètent la diversité des territoires, de leurs habitants et de leurs richesses.

A partir de leurs territoires, les montagnards proposent également d'autres visions, des conceptions de leur territoire qui sont autant de « propositions alternatives » qui peuvent être mobilisées pour repenser notre rapport à la nature. Les conceptions montagnardes des richesses sont ancrées dans une histoire. Ces « intelligences montagnardes » se transforment en forces de proposition pour que nos sociétés évoluent dans leur appréhension du monde et leurs pratiques.

« Pour réussir les montagnards ne doivent pas se replier sur le passé. Ils doivent prendre plusieurs casquettes, accepter les nouveautés »³³. L'heure est à la reconquête des montagnes et de leur identité par les montagnards. Ce mouvement, qu'il vienne de l'extérieur, de l'intérieur, implique une forme de résistance aux nouvelles formes de colonisation, mais aussi une force de proposition et d'innovation, qui permettra aux montagnards de réinventer et de réinvestir leurs montagnes.

Ces conflits qui se déroulent dans les montagnes ne peuvent être ignorés et ne doivent pas être sous-estimés. On ne doit pas non plus se méprendre sur leur nature. Il ne s'agit pas uniquement de conflits d'usages. Ils sont plus profonds. Les montagnards se mobilisent pour conserver une forme de gestion globale et intégrée de leurs territoires. Ils luttent contre la sectorisation des modes de gestion et des modes de régulation qui « obligatoirement » devraient être soumis aux règles du marché.

Les montagnes sont effectivement des « réservoirs », mais des réservoirs non pas de ressources mais de richesses. Ces richesses sont le fruit d'une histoire, d'un vivre ensemble et de cultures qui ont toujours composé avec les éléments naturels. En montagne, l'Homme n'a d'autre choix que de s'adapter aux difficiles conditions de vie que lui impose son environnement. Il a appris, par la force des choses, à faire un usage raisonné et raisonnable des ressources naturelles qui l'entourent en s'attachant à respecter les équilibres et l'harmonie des écosystèmes. A l'heure du « développement durable », ou encore du « développement raisonné », les peuples de montagne ne sont pas uniquement les gardiens des ressources (minerai, eau, forêts, pâturages), ils sont surtout les gardiens d'une relation à la nature que la société de consommation a oubliée.

A l'heure actuelle, tout un vocabulaire, déployé par les chercheurs et les politiques, tente de formaliser certaines formes locales de mobilisation de la société civile sur la question environnementale pour les mettre au service de la construction des politiques publiques. Ainsi, parle-t-on désormais de « mobilisation écorégionale »³⁴ qui participerait au déploiement des politiques publiques de montagne. Cette approche est destinée à qualifier une série de projets de développement, qui prennent en compte les particularités éco-systémiques des territoires. Cette approche éco-régionale³⁵ est souvent articulée avec celle de l'écocitoyenneté. Dans un territoire aux caractéristiques propres, l'éco-citoyen serait celui qui développerait la conscience d'appartenir à un territoire (terre, continent, ou pays selon l'échelle) qui garantit son existence, ce qui implique pour lui des droits et des devoirs par rapport à l'environnement. Ce nouveau vocabulaire destiné à mobiliser la société civile dans le cadre des politiques de décentralisation et de respect de l'environnement est un outil politique qui recouvre un ensemble très disparate d'actions et d'acteurs. Si certains des acteurs de la montagne se retrouvent dans ce cadre d'action, en revanche, d'autres, s'en distancient, dénonçant une tentative d'instrumentalisation de leurs organisations et actions. Encore une fois, il ressort que les montagnes ne sont pas homogènes, elles sont des espaces de débat sur des questions fondamentales, qui reviennent à poser la question des conditions de l'action publique.

IV. Quand les alternatives émergent des montagnes

La problématique montagnarde est multidimensionnelle. S'intéresser au sort réservé aux montagnards du monde revient à se préoccuper des conditions de vie et de la survie des communautés autochtones -minorités et/ou groupes sociaux marginalisés- qui, historiquement, ont trouvé refuge dans les montagnes et, au niveau mondial, représentent une part importante de la population montagnarde. S'intéresser au sort des communautés autochtones ou minorités montagnardes induit également de considérer quels sont les éléments identitaires et de cultures qu'ils affirment et revendiquent, parmi lesquels des rapports spécifiques à la nature.

³² Parra, Fernando, « La cultura del territorio : la naturaleza contra del campo », in parte « Dilemas ambientales » in revista *Ecología Política*, No 29, noviembre 2005, Barcelona, Icaria Editorial, pp. 7-15.

³³ Françoise Degert, « L'identité des montagnards », *Vie publique*, novembre 1992, pp 42-44.

³⁴ La notion d'écorégion ou d'écologie régionale désigne une zone géographique assez large se distinguant par le caractère unique de sa morphologie, de sa géologie, de son climat, de ses sols, de ses ressources en eau, de sa faune et de sa flore. Plusieurs institutions internationales (Unesco, WWF, Commission de Coopération environnementale en Amérique du Nord, l'agence de protection de l'environnement aux Etats-Unis) ont développé des listes d'écorégions.

³⁵ Balsiger Jörg, « Mobilisation éco-régionale et politiques de la montagne en Suisse et en Californie, in *Revue de Géographie alpine*, no 2, 2009, p. 39-59.

Les revendications montagnardes prennent donc des formes différentes, sur des thématiques variées qui sont abordées dans de nombreux espaces politiques, et ce, même si elles ne sont pas directement « estampillées » ou identifiées comme étant des actions spécifiquement montagnardes.

IV.1 La reconquête des droits des peuples et de la nature

En effet, la mobilisation montagnarde tire en grande partie ses racines de mouvements sociaux qui revendiquent des « identités autochtones » et tentent de défendre leurs droits d'accès et d'usage aux ressources de leurs territoires. Ainsi, les résistances locales prennent une ampleur nouvelle en se retrouvant autour d'enjeux globaux qui touchent à « notre destin commun ». Les peuples de montagne prennent conscience de leurs spécificités et de leur « statut » de témoins et victimes des grandes mutations en marche. Ceux qui sont en première ligne sur le terrain montagnard, pensent qu'il est grand temps de prendre la parole, tant localement que dans les arènes nationales et internationales.

Dans certains pays d'Amérique Latine, ces mouvements citoyens ont déjà obtenu des victoires non négligeables quant à la reconnaissance de nouveaux « droits ». Depuis peu, les gouvernements de Bolivie et d'Équateur ont introduit dans leurs constitutions et leurs législations les droits de la nature et reconnaissent aussi les droits des populations autochtones à gérer, de manière autonome et en commun leurs territoires.

Ainsi, par la promulgation de la Loi du Service National de la Réforme Agraire (Loi INRA), en 1996, le gouvernement bolivien a initié un processus d'envergure nationale d'attribution de droits collectifs en faveur des communautés indigènes. Plus récemment, la Loi de Reconstitution Communautaire de la Réforme Agraire, a permis d'aller plus loin encore dans le processus de reconnaissance de droits collectifs à la terre pour les communautés indigènes et paysannes, sur des terres considérées comme "libres" et relevant du domaine de l'État. « La Nouvelle Constitution bolivienne, approuvée en janvier 2009, reconnaît la possibilité d'une complémentarité entre droits collectifs et droits individuels lors de la titrisation des communautés. Il s'agit d'un changement important qui pourrait donner lieu à un système de gouvernance des ressources très novateur dans la région »³⁶.

En Equateur, la nouvelle constitution, qui a été adoptée en 2008 innove en plusieurs points. Tout d'abord, elle reconnaît l'importance de la promotion par l'Etat des « droits du bien vivre » (*buen vivir*). Dans l'article 14 du chapitre 2 de la constitution il est dit que : « La population a le droit de vivre dans un environnement sain et écologiquement équilibré, qui garantit la soutenabilité et le bien vivre (*Sumak Kawsay*). La préservation de l'environnement, la conservation des écosystèmes, la biodiversité et l'intégrité du patrimoine génétique du pays, la préservation des impacts environnementaux et la restauration des espaces naturels dégradés sont déclarés d'intérêt public »³⁷.

Plus encore, la constitution équatorienne de 2008 va jusqu'à reconnaître le droit de la nature. Il est dit, dans le chapitre 7, article 71 : « La nature ou Pacha Mama, où se reproduit et se réalise la vie, a le droit que soient respectés dans son intégralité son existence, le maintien et la régénération des cycles vitaux, la structure, les fonctions et les processus évolutifs. Toutes personnes, communautés, peuples ou nationalités pourront exiger de l'Autorité Publique que les droits de la nature soient appliqués »³⁸.

IV.2 Les peuples autochtones reconnus par l'ONU

Au niveau international, la convention n° 169 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), est un des premiers et trop rares instruments internationaux légalement contraignants qui traitent spécifiquement des droits des peuples indigènes et tribaux. Entrée en vigueur en 1991, à ce jour cette convention a été ratifiée par 21 pays³⁹. Cette convention, même si elle ne traite pas spécifiquement de la montagne, ouvre des portes pour que les montagnards du monde fassent reconnaître leurs droits et soient en mesure de porter leurs revendications sur les scènes nationales et internationales au nom de certains principes ratifiés par leurs Etats, tels que :

- « (...) les gouvernements doivent respecter l'importance spéciale que revêt pour la culture et les valeurs spirituelles des peuples intéressés, la relation qu'ils entretiennent avec les terres ou territoires, ou avec les deux, selon le cas, qu'ils occupent ou utilisent d'une autre manière, et en particulier des aspects collectifs de cette relation.
- L'utilisation du terme *terres* comprend le concept de territoires, qui recouvre la totalité de l'environnement des régions que les peuples intéressés occupent ou qu'ils utilisent d'une autre manière. » (Partie II- Terres-Articles 13.1 et 13.2)
- « Des mesures spéciales doivent être adoptées, en tant que de besoin, en vue de sauvegarder les personnes, les institutions, les biens, le travail, la culture et l'environnement des peuples intéressés.
- Les gouvernements doivent prendre des mesures, en coopération avec les peuples intéressés, pour protéger et préserver l'environnement dans les territoires qu'ils habitent ». (Partie I-Politique Générale-Article 4.1 et 7.4)⁴⁰

Ces dernières décennies, la thématique des droits des peuples autochtones a beaucoup avancé ; au point d'obtenir une reconnaissance institutionnelle internationale à l'ONU avec la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones. Premier instrument universel en la matière, quoique non contraignant, la Déclaration sur les droits des peuples autochtones a été adoptée le 13 septembre 2007 à New York par l'Assemblée générale des Nations Unies (ONU) après 20 ans de négociations et malgré l'opposition des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. La Déclaration affirme notamment les droits à réparation et à l'autodétermination pour les 370 millions d'autochtones dans le monde.

"Les peuples autochtones ont le droit de posséder, d'utiliser, de mettre en valeur et de contrôler les terres, territoires et ressources qu'ils possèdent parce qu'ils leur appartiennent ou qu'ils les occupent ou les utilisent traditionnellement, ainsi que ceux qu'ils ont acquis. Les États accordent reconnaissance et protection juridiques à ces terres, territoires et ressources. Cette reconnaissance se fait en respectant d'abord les coutumes, traditions et régimes fonciers des peuples autochtones concernés." (Article 26 / 2 et 3)⁴¹

³⁶ Marta Fraticelli, « Bolivie, droits collectifs et individuels à la terre », introduction, AGTER. Site Internet : http://www.agter.asso.fr/article456_fr.html

³⁷ République d'Equateur, Constitution de l'Etat, 2008. Site Internet :

<http://pdba.georgetown.edu/Constitutions/Ecuador/ecuador08.html#mozTocId822446>

³⁸ République d'Equateur, Constitution de l'Etat, 2008. Site Internet :

<http://pdba.georgetown.edu/Constitutions/Ecuador/ecuador08.html#mozTocId822446>

³⁹ Pour obtenir la liste des 21 pays ayant ratifié la convention : <http://www.ilo.org/ilolex/cgi-lex/ratifcf.pl?C169>

⁴⁰ Organisation Internationale du Travail, C169 Convention relative aux peuples indigènes et tribaux, 1989.

⁴¹ Nations-Unies, Assemblée Générale, « Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones », A/61/L.67, 12 septembre

IV.3 La montagne à l'ordre du jour de la communauté internationale

Quant à la diplomatie internationale spécifiquement montagnarde, elle se construit dans un processus long et continu. Pour la première fois en 1992, les montagnes ont été reconnues comme source de préoccupation majeure pour le devenir des sociétés humaines au Sommet de la terre tenu à Rio. Le Chapitre 13 de la déclaration finale du sommet de Rio fait référence à la « Gestion des écosystèmes fragiles et à la mise en valeur durable des montagnes ». La déclaration permet de tirer le signal d'alarme en mettant l'accent sur l'aspect environnemental: « la plupart des régions montagneuses du globe sont soumises à une dégradation de leur environnement. C'est pourquoi une gestion convenable des ressources des montagnes et un développement socio-économique de leur population justifie une action immédiate »⁴².

Après le premier Forum Mondial de la Montagne organisé en 2000 à Paris et Chambéry par l'Association française des élus de la montagne (ANEM), la fondation, en 2001, de l'Association des Populations des Montagnes du Monde (APMM), a permis de créer un espace inédit de rencontre, d'expression et de mobilisation en privilégiant cette fois une approche sociale, économique et culturelle tournée vers la défense de montagnes vivantes..

Organisée en 2002 par les Nations Unies, l'Année Internationale de la Montagne a été un déclencheur pour la prise en compte de ces questions qui se posent sur l'avenir des peuples de montagne du monde. Le discours inaugural de M. Jacques Diouf, directeur général de la FAO, énonce clairement les principaux enjeux qui se posent aujourd'hui non seulement aux montagnards mais à l'Humanité toute entière : « Les montagnes sont des îlots de diversité culturelle. Abritant un dixième de la population mondiale, elles sont les gardiennes de ces archipels verticaux présentant une grande diversité humaine et naturelle. Ils vivent et s'occupent de paysages qui renferment de vifs contrastes. Les montagnes sont à la fois fragiles et redoutables, magnifiques et brutales, et peuvent concilier la spiritualité la plus sublime et la misère la plus dégradante. De fait, les montagnes et les cultures de montagne, si différentes soient-elles, sont extrêmement fragiles. Ensemble, nous devons trouver un moyen de protéger et d'entretenir ces environnements vitaux. Ensemble, nous devons renforcer les cultures de la montagne et éliminer la pauvreté et la faim. C'est l'enjeu premier de l'Année internationale de la montagne - trouver le juste milieu entre conservation et développement »⁴³.

Au niveau international, la société civile s'organise pour dénoncer une gouvernance internationale qui fonctionne à vue, sans que soient connus ou clarifiés les champs et les limites de la compétence des institutions. Ils réclament que soient mis en œuvres des « processus de définition des valeurs communes auxquelles on ne pourrait pas déroger et des droits qui s'y rattachent »⁴⁴.

IV.4 La mobilisation des populations de montagne

L'Association des Populations des Montagnes du Monde (APMM) joue un rôle important dans cette « diplomatie des montagnes » portée par la société civile. En 2002, lors de l'Année internationale de la montagne, l'APMM a invité les montagnards du monde à participer à une rencontre fondatrice qui s'est déroulée à Quito (Equateur) du 17 au 22 septembre⁴⁵. Près de cinq cent représentants d'Afrique (Cameroun, Burundi, Kenya, Madagascar, Maroc, Niger, Ouganda, Tanzanie), d'Amérique Latine (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Equateur, Pérou, Venezuela), d'Asie (Kazakhstan, Kirghystan, Inde, Indonésie, Népal, Tadjikistan, Thaïlande, Ouzbékistan) et d'Europe (Albanie, Bulgarie, France, Géorgie, Italie, Roumanie, Royaume-Uni, Suisse), se sont retrouvés pour répondre à une question centrale : les populations des montagnes du monde peuvent-elles dégager une vision commune de la montagne qui leur permette de construire un projet commun de développement équitable et durable et agir ensemble à sa réalisation ?

A l'issue des débats qui se sont tenus durant une semaine, les représentants des territoires de montagne ont constaté que deux cultures de la montagne s'exprimaient au cours de ces échanges. D'un côté celle pour qui les montagnes sont conceptuellement différenciées du reste du territoire par le biais d'analyses, de mesures, de politiques spécifiques dont les objectifs sont la mise en valeur économique de ces territoires pour eux-mêmes ou pour offrir aux populations citadines un cadre de loisirs et de détente. Cette conception est largement répandue en Europe. D'autre part celle pour qui la montagne, plutôt que l'objet d'analyses, représente un territoire vivant, porteur de valeurs, de culture, de spiritualité qui ne doit pas disparaître en empruntant des voies de développement qui conduiraient à renier son passé. Cette conception est plus largement répandue dans le Sud. Il se dégage des échanges qui ont eu lieu à Quito que ces deux cultures peuvent s'enrichir mutuellement et que les rapports étroits qui devraient s'établir entre elles devraient permettre de rapprocher ces deux visions sans sacrifier les valeurs qui leur sont propres. Toutefois le sentiment d'appartenir à un monde commun et d'être confronté à des défis de même nature s'est puissamment manifesté et a permis de d'adopter des axes d'action collectifs.

Portés par un engagement continu, les participants à cette rencontre ont construit, en commun, la « Charte des populations des montagnes du Monde » (septembre 2003). Ci-dessous un court extrait de la Charte présente les grandes lignes autour desquelles les rédacteurs désirent se mobiliser :

« Nous gardons et perpétons à travers lui [notre territoire] le souvenir des générations qui nous ont précédés et qui ont façonné notre pays.

2007.

⁴² Chapitre 13, section II « Conservation et gestion des ressources aux fins de développement », Chapitre 13, « Gestion des écosystèmes fragiles : Mise en valeur durable des montagnes », Sommet de la Terre, Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, juin 1992, Rio de Janeiro.

⁴³ Jacques Diouf, « Ensemble nous pourrions soulever des montagnes », Directeur général, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Discours prononcé à l'inauguration de l'Année internationale de la montagne - 2002, au Siège des Nations Unies, New York, 11 décembre 2001.

⁴⁴ Mathieu Perdriault, « Le droit international peut-il contribuer à une société mondiale plus équitable ? », Synthèse de la conférence donnée par Monique Chemillier-Geandeu, le 13 octobre 2009, neuvième réunion thématique d'AGTER, organisée dans le cadre de la réflexion menée par l'association sur les appropriations massives de terres dans le monde et la gouvernance des ressources naturelles. Consulter le site Internet : http://www.agter.asso.fr/article369_fr.html

⁴⁵ Pour plus de détails sur le contenu de la rencontre, consulter le site internet de l'APMM : http://www.mountainpeople.org/fr/rencontres/quito_2002.php

Nous leur sommes reconnaissants de nous avoir transmis ce patrimoine et cette culture. Nous avons le devoir de ne pas laisser ce territoire se dégrader, ce patrimoine se dilapider, cette culture se banaliser (...)

- Nous croyons en l'avenir de la montagne !
- Nous revendiquons notre juste place dans la société
- Nous voulons élargir le champ des possibles pour la montagne
- Nous voulons retrouver la maîtrise de notre développement.
- Nous voulons agir au travers de communautés fortes et unies.
- Nous voulons nous organiser pour peser sur les décisions qui nous concernent.
- Nous voulons construire une communauté des hommes et des femmes de la montagne⁴⁶.

Pour continuer sur les rencontres organisées par la société civile mondiale sur les thématiques qui concernent directement les populations de montagne et la problématique de la gestion des ressources naturelles, citons la tenue du Forum Social Mondial de Belém, organisé le janvier 2009. Ses organisateurs ont désiré lancer un appel à une «Mobilisation globale de lutte pour la Terre Mère et contre la marchandisation de la vie ». Le 4ème Sommet des peuples d'Abya Yala (désignation de la Terre Mère), qui a rassemblé 6 500 délégués autochtones de 22 pays des Amériques à Puno (Pérou) a lancé également, dans sa déclaration du 31 mai 2009, un appel pour l'organisation d'une journée internationale en défense de la Mère Terre, le 12 octobre 2009, et un Sommet alternatif des peuples indigènes, pendant la Convention du Changement Climatique de Copenhague, en décembre 2009. « Le sommet de Copenhague sur le climat a démontré de manière éclatante combien le «commun mondial» était devenu une réalité – comme il a montré de manière tout aussi manifeste l'incapacité de l'ancien modèle interétatique à prendre en charge ce commun »⁴⁷.

IV.5 Les montagnards unis face au changement climatique

Cet appel a été entendu, ayant débouché sur l'organisation de la conférence mondiale des peuples sur le changement climatique et les droits de la « terre mère » qui s'est tenue du 20 au 22 avril 2010, à Tiquipaya, en Bolivie. Convoqué par le gouvernement d'Evo Morales⁴⁸, chef de l'Etat plurinational de Bolivie⁴⁹, ce sommet a bénéficié de la participation de plus de 20000 personnes, originaires de 136 pays. En Amérique du Sud, le mouvement prend donc de l'ampleur et ce sont des populations de montagne qui en sont à l'origine.

Le sommet de Tiquipaya a été organisé pour discuter collectivement et démocratiquement des effets à retardement de cette globalisation et des changements climatiques qui lui sont associées. Les glaciers fondent à une vitesse que leur énormité ne laissait pas présager. Ces fontes sont des facteurs de déstabilisation des équilibres écosystémiques, d'inondation ou de sécheresses. Les risques croissants d'inondations causées par le débordement de lacs glaciaires dans l'Himalaya et d'éboulements dans les Alpes menacent des lignes de chemin de fer et certaines routes qui sont des moyens de communication stratégiques.

De manière symbolique, la fonte des glaciers illustre la fragilité des équilibres naturels et humains. Dans son discours inaugural au Sommet mondial de la montagne qui s'est tenu en 2002 à Bichkek (Kirghizistan), le Directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura avait que les montagnes étaient très sensibles au changement climatique planétaire. Et sur les 408 réserves de biosphère situées dans 94 pays, 138 se trouvent en zones de montagne. « Les réserves de biosphère situées en montagne sont des centres de recherche idéaux pour l'étude du changement climatique et la surveillance de ses effets sur les conditions socio-économiques des populations qui y résident »⁵⁰. La rencontre de Tiquipaya, en culminant le 22 avril - déclarée, depuis 2009, journée mondiale de la « terre mère » par les Nations Unies - a été l'occasion de rappeler que le futur de l'humanité dépend de sa capacité à reconnaître les dangers du modèle de développement dominant et prendre ses responsabilités pour « défendre les droits de la terre mère » (*pachamama*).

Au delà du constat et de la dénonciation, les participants ont aussi esquissé les bases de propositions alternatives au modèle de développement dominant basé sur une exploitation sans limite des ressources naturelles. Dans « l'Accord des peuples »⁵¹, qui reprend les conclusions des groupes de travail, les propositions avancées vont de la notion de dette climatique, à l'instauration d'un tribunal de justice climatique ou encore un projet de référendum mondial sur les causes structurelles du changement climatique. La trainée de poudre se reprendra jusqu'au Mexique (Sommet de l'ONU qui se tiendra à Cancun en décembre sur les changements climatiques), puisqu'au cours des pourparlers de Bonn sur le climat (mai/juin 2010) une résolution a permis d'approuver que le nouveau texte de négociation officiel inclura toutes les propositions émises lors de la conférence de Tiquipaya⁵².

C'est aussi en décembre, le 11, que sera organisée la journée internationale de la montagne consacrée cette année aux « Minorités montagnardes et peuples autochtones » (*Mountain minorities and indigenous peoples*). Son objectif est de stimuler une prise de conscience sur les conditions d'existence des peuples autochtones et des minorités qui vivent dans les montagnes et de l'intérêt de leur héritage culturel, de leurs coutumes et traditions.

Dans cet agenda international, déjà très fourni, les 3èmes Rencontres des populations des montagnes, organisées par l'APMM, à Oloron-

⁴⁶Déclaration de Quito, Charte des populations des montagnes du monde, 4 septembre 2003. La consulter sur le site Internet de l'APMM : http://www.mountainpeople.org/fr/histoire/documents/charte_francais.pdf

⁴⁷ « Les biens communs, modèle de gestion des ressources naturelles », dossier Passerelle, DPH, N° 02, 05/2010, DPH, Coredem, Ritimo. Site Internet : mercredis.coredem.info/communs

⁴⁸ Précisons qu'Evo Morales Ayma, est non seulement élu Président de la République de Bolivie, mais il est aussi reconnu par le système de gouvernements traditionnels d'une vaste zone incluant des parties du Chili, de l'Argentine, du Pérou et bien sûr de la Bolivie, comme un chef spirituel et politique.

⁴⁹ Lire à ce sujet, Denis Langlois, « Le Défi Bolivien », Athéna, 2008.

⁵⁰ L'UNESCO, à travers son Programme L'Homme et la biosphère et les sites du Patrimoine mondial, son Programme international hydrologique et son Programme international de corrélation géologique, est, depuis des années, très impliquée dans les questions qui concernent la montagne. Voir le site internet de l'UNESCO : http://portal.unesco.org/fr/ev.phpURL_ID=7323&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

⁵¹ <http://cmpcc.org/>

⁵² <http://www.cumbrescambioclimatico.org/cancun/noticias/196-cumbre-de-mexico-inclura-en-su-agenda-declaracion-de-tiquipaya>

Sainte-Marie (Pyrénées, France) du 25 septembre au 3 octobre 2010 s'annoncent déjà comme un événement fédérateur qui permettra de faire avancer la communauté montagnarde vers une plus juste reconnaissance de leurs témoignages, expériences et propositions.

V. Réapprendre la responsabilité environnementale en s'appuyant sur des traditions vivantes.

Face à la crise des ressources qui commence à frapper nos économies, les réponses sont rapides et souvent prévisibles. Les solutions pragmatiques proposées sont de nature technique et/ou économique : aménagement des bassins versants, coopérations techniques internationales, stratégie de gestion des crues, nouveaux mécanismes de paiement pour services environnementaux, etc.

Et pourtant, ce sont peut-être ceux que l'on entend peu, que l'on voit peu, ceux qui vivent dans les montagnes qui possèdent certains éléments de réponse. Ces montagnards qui méritent d'être écoutés, observés, côtoyés pour nous permettre de puiser, dans leur manière de construire, de se transmettre et de vivre leurs territoires, des enseignements qui sont à la base de la conservation des équilibres entre l'Homme et la Nature. Cette déclaration de l'Assemblée Générale de l'ONU va dans ce sens :

« Les groupes autochtones vivant dans des zones moins favorisées telles que les montagnes comptent parmi les plus pauvres au monde car ils sont victimes d'une marginalisation socio-économique et politique. Leurs approches et expériences dans la gestion et la conservation des écosystèmes montagneux apportent toutefois de nombreux enseignements »⁵³.

V.1 Héritage et transmission des savoir-faire

Si l'heure est au constat que les montagnes recèlent des ressources qui deviennent rares dans les plaines, en quantité et qualité, elle est surtout à la reconnaissance des savoir-faire et des conceptions du monde que leurs habitants ont développés depuis des millénaires. Il ne s'agit pas de faire des montagnards les nouveaux maîtres du monde, eux qui seraient les possesseurs de « réserves » qu'ils pourraient être amenés à monnayer.

Au contraire, il est aujourd'hui temps de dépasser une vision purement économique des ressources naturelles pour aller puiser dans les savoirs, les traditions, les coutumes et les valeurs montagnardes et comprendre ce qu'elles portent en elles à la fois de durable et d'innovant. Ces savoirs montagnards se perdent. Ils résistent difficilement, on l'a vu, à la pression de l'exode rural massif, à l'homogénéisation culturelle imposée par la société de consommation, à la disparition de certaines langues autochtones qui garantissaient leur transmission entre les générations.

S'intéresser à la biodiversité ne revient donc pas uniquement à élaborer un inventaire d'espèces et de créer des aires protégées. Il importe avant tout de comprendre à quelles conditions cette diversité se maintient, en qualité et en abondance. C'est dans une tentative de compréhension de la complexité des relations qui se tissent entre le passé, le présent et le futur qui se dessine, mais aussi entre les espèces et les êtres humains, que les richesses montagnardes feront émerger des alternatives à nos modèles de développement. En Amérique Latine, les territoires sont des « êtres vivants », composés de différents éléments, certains visibles d'autres invisibles, certains matériels d'autres spirituels. La « cosmovision andine » est à ce titre fondatrice de la relation que l'Homme entretient avec la Nature, les autres êtres vivants et son territoire de vie. Or, aujourd'hui, les montagnes sont parmi les sources de biodiversité les plus riches et les plus menacées de la planète.

Un des grands défis que doivent relever les montagnards revient à conserver leurs traditions et les valeurs attachées à leurs cultures ancestrales, en étant capable de les faire évoluer pour les adapter aux modes de vie et aux défis contemporains pour que les forces « du progrès » ne soient pas uniquement forces de destruction ou de standardisation. Seules « les traditions vivantes » sont à même de permettre de résister aux forces destructrices des marchés.

Ces traditions vivantes portent en elles certaines conceptions du monde et valeurs qui sont à la base de pratiques « respectueuses » des équilibres sociaux et naturels.

V.2 Les valeurs des montagnards: un certain rapport à la Nature et au bien commun

Le passage par le langage est essentiel pour comprendre que les éléments naturels ne peuvent être conçus séparément, ne peuvent être appropriés ni marchandisés. Là où les économistes parlent de « ressources naturelles », les Indiens des Amériques ont une mère nourricière, la « terre-mère ». Il en découle, non seulement dans les rapports sociaux mais dans la relation à la nature, des pratiques qui se construisent autour de valeurs comme la complémentarité, la redistribution et la réciprocité, etc.

Les populations des montagnes d'Afrique sont également porteuses de savoir-faire et de savoir-être uniques, de cultures et de traditions ancestrales et d'une relation sacrée à leur territoire que les pays développés de l'Occident ont perdues depuis longtemps. Les Amazighs (berbères ou en traduction littérale *hommes libres*) constituent le peuple autochtone d'Afrique du nord. Les Amazighs sont aujourd'hui au nombre de trente millions environ, disséminés sur une dizaine d'Etats : Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Egypte (Siwa), Espagne (Canaries, Ceuta, Melilla) et Niger, Mali, Burkina-Faso, Mauritanie (populations touarègues). Historiquement les populations berbères vouaient un culte aux forces de la nature. Peuple animiste, il divinisait le ciel, le soleil et la lune, les plantes et les animaux. Lors d'une conférence tenue en 2006 sur le thème des ressources naturelles, il a été dit : « les peuples autochtones ne considèrent pas la terre seulement comme un élément nourricier, mais aussi comme un élément spirituel et culturel qui préserve leur intégrité physique et leur mode de vie et assure leur développement économique et social. Il y a donc un besoin urgent de connaître et de reconnaître juridiquement les relations particulières qu'entretiennent les peuples autochtones avec leur terre, territoires et ressources naturelles »⁵⁴.

Même dans des sociétés montagnardes où le rapport à la nature est désacralisé depuis longtemps, on retrouve un attachement au territoire qui va bien au-delà des usages fonctionnels classiques (agriculture, élevage, tourisme...) et des gains économiques espérés. Cet attachement peut se révéler dans toute sa force existentielle voire irrationnelle lorsque des processus normatifs et hétérogènes de gestion viennent s'abattre sur

⁵³ Nations-Unies, Assemblée Générale, Développement durable dans les régions montagneuses, Rapport du Secrétaire général, 24 août 2009. Site Internet : <http://www.partenariatmontagne.org/doc/N0943923.pdf>

⁵⁴ Congrès Mondial Amazigh, en collaboration avec l'association Ighboula de M'irt, Conférence internationale sur la problématique de la terre et des ressources naturelles dans les pays de Tamazgha, 3-4 juin 2006, M'irt, Atlas, Maroc.

les « autochtones » au nom du progrès et de la « modernisation ». C'est alors l'affrontement entre le mode de gestion universaliste et le mode de connaissance et d'action de proximité que l'on retrouve, à des degrés plus ou moins violents, dans plusieurs massifs du monde sur des politiques de protection de la nature.

« En effet, dans la plupart des domaines de la qualité du vivant, les politiques publiques, universalistes par construction et par vocation, s'appliquent, à des réalités complexes, dans lesquelles un très grand nombre d'acteurs publics et privés interfèrent. C'est le cas face aux problèmes de gestion du vivant, comme par exemple la dégradation de la qualité des eaux souterraines, la crise de l'ours brun des Pyrénées, la contamination radiologique des territoires après Tchernobyl. Leur mise en œuvre peut alors influencer dans un sens initialement non prévu sur la gestion effective de la qualité de la nature, jusqu'à aboutir à des paradoxes lourds de conséquences à long terme, à des crises allant jusqu'à mettre en cause l'ordre public, parfois pour des motifs d'apparence bénigne. »⁵⁵

Henry Ollagnon a ainsi observé que, orthodoxe dans son cadre universaliste, l'écologie universelle est conçue et appliquée par un Etat ou des titulaires de droit « mono-acteur », au sein de boîtes de responsabilité publiques et privées, en des termes non complexes, dans une situation complexe où tout est interaction, concernant et impliquant des acteurs multiples.

L'exemple le plus proche est celui de la crise pyrénéenne de la gestion de l'ours brun. Elle est survenue lorsque l'action publique s'est heurtée à la réalité complexe et multi-acteurs en jeu dans le maintien d'une population d'ours très vulnérable à l'homme et de la qualité d'un habitat très investi depuis des millénaires par les hommes. Si la qualité de la population des ours bruns n'est pas dissociable de la qualité de l'habitat naturel des ours, elle ne l'est pas davantage du comportement des hommes. Le point de vue « scientifique », fortement sollicité pour l'élaboration de l'action publique, a conduit, pour des raisons qui ne relèvent pas forcément d'un machiavélisme secret, à privilégier les relations « ours-biosphère ». Ceci, implicitement, tendait à considérer la part de l'homme comme un facteur anthropique (« entropique ») à réduire.

Nous pouvons ajouter à l'analyse d'Henry Ollagnon et à la lumière des événements plus récents (programme étatique unilatéral de réintroduction des ours dans les Pyrénées) que la vraie question de l'ours se résume ainsi: qui aura le pouvoir sur ce territoire: les populations ou l'Etat, via des zones de protection ou le Parc national dont la gestion sera bientôt privatisée?

V.3 Une coresponsabilité universelle à faire respecter

« Nous refusons de fonder la richesse de la montagne sur la vente de son patrimoine et l'affermage de son territoire (...) Nous ne voulons pas être seulement un territoire d'accueil, des gardiens de la nature ou une société de service. Nous avons d'autres ambitions et d'autres atouts à faire valoir. »⁵⁶.

Pour ce faire, il convient de faire reconnaître les spécificités de la montagne-vivante et les droits d'accès aux ressources de leurs habitants. L'heure est à l'affirmation par les populations de montagnes de leur statut non pas de « possédants » mais de propriétaires, ou dépositaires, de savoir-faire, qui leur ont été transmis et qu'ils enrichissent, dont les produits de la montagne sont les témoins vivants. Ces pratiques révèlent d'une appartenance ancestrale au territoire: usage des plantes médicinales, transformation des produits laitiers, etc. Dans des économies qui « commercialisent le vivant », toutes ces richesses et ces ressources sont menacées d'être appropriées, achetées, brevetées, etc. Il convient donc de les protéger pour éviter aux montagnards d'être dépossédés de leur droit d'accès aux richesses de leurs territoires et d'entretenir une montagne nourricière (voir plus bas).

Certains scientifiques tentent de réfléchir théoriquement ces enjeux, pour donner à penser différemment l'enjeu de l'appropriation et des modes de gestion des ressources naturelles. A ce titre, Pierre Calame propose de distinguer quatre catégories de biens et services. La première catégorie relèverait des « biens publics » car « elle englobe les biens qui se détruisent en se partageant ou qui, quand ils existent et sont produits, bénéficient à tous sans que l'usage par l'un exclue l'usage par l'autre. Ceux-là appellent une gestion collective. La seconde concernerait les « ressources naturelles au sens large: Elle englobe les biens qui se divisent en se partageant et sont en quantité finie. Ces biens appellent une gestion économique pour les mobiliser, les entretenir, les reproduire mais leur quantité ne dépendant que partiellement de l'ingéniosité humaine, leur répartition relève de la justice sociale autant et plus que de l'économie marchande ». La troisième: « englobe les biens et services qui se divisent en se partageant mais qui sont avant tout le produit de l'ingéniosité et du travail humain. Ce sont principalement les biens industriels et les services aux personnes » et la quatrième concerne « des biens et services qui se multiplient en se partageant. Ce que je donne, je le garde, et je m'enrichis de ce que l'autre me donne. Logiquement, de tels biens et services devraient relever non du marché mais de la mutualisation: je reçois parce que je donne »⁵⁷.

Précisément, les savoirs faire traditionnels, combinaison des connaissances et des pratiques construites collectivement sont en beaucoup d'endroits menacés de disparition, car elles ne relèvent pas du marché.

Véhiculés par des cultures orales, leur préservation nécessite que des conditions très particulières soient réunies. Ces conditions doivent évoluer pour que les savoir-faire traditionnels continuent à exister au delà des époques. Dans la charte de Quito, les peuples de montagne affirmaient: « Nous avons le devoir de ne pas laisser ce territoire se dégrader, ce patrimoine se dilapider, cette culture se banaliser ». Pour ce faire, les peuples de montagne doivent être à l'initiative de projets qui portent les valeurs issues de leurs modes de vie: produits locaux de qualité, consommation responsable, opposition à toute forme de dénaturation du vivant (OGM, pesticides, etc.).

En s'inspirant des savoirs traditionnels, et de modes de vie respectueux des territoires et de leur histoire, il est possible d'envisager une forte contribution des territoires et des habitants de la montagne pour renouer ou conserver des pratiques qui encouragent la responsabilité environnementale issues de modes de gestion collectifs des bien mis en commun. Ce, en partant du principe que les territoires de montagne sont à la base de l'organisation sociale, culturelle et politique des sociétés humaines de montagne.

⁵⁵ Henry Ollagnon, professeur à l'Institut National d'Agriculture (INA) à Paris, « Stratégies pour une gestion patrimoniale de la biodiversité » (Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique)

⁵⁶ Déclaration de Quito, Charte des populations des montagnes du monde, 4 septembre 2003.

⁵⁷ Calame, Pierre, La démocratie en miettes, Pour une révolution de la gouvernance, Editions Charles Léopold Mayer, Paris, 2003, 334 pages.

V.3 Quand les montagnards proposent le retour au « commun »

Vallées d'Aspe, d'Ossau et de Barétous, Haut-Béarn, Pyrénées, France. 65 % du territoire de ces trois vallées est couvert de pâturages gérés en patrimoine commun. Ces pratiques remontent au XI^{ème} siècle. Le For, loi locale, limitait les pouvoirs des vicomtes, permettait une meilleure répartition des impôts et imposait aux nobles de payer leur dû au trésor. Les villages bénéficiant du For élargissaient des conseils de communautés composés de « jurats », élus par les habitants. Ainsi, dès le XI^{ème} siècle, les vallées de la montagne Béarnaise-Ossau, Aspe, Barétous, sont de petites républiques dirigées par des syndicats de vallées qui réunissent des représentants des familles. Ceux-ci décident de la répartition des pâturages et de l'utilisation des forêts communes.

Aujourd'hui, le Directeur de l'Institution Patrimoniale du Haut-Béarn (IPHB) s'exprime en ces termes : « Les ressources naturelles ne seraient jamais restées à ce niveau de qualité si elles n'avaient pas été gérées depuis toujours en patrimoine commun. L'Institut Patrimoniale du Haut-Béarn, c'est la forme contemporaine des modes de gestion que l'on trouvait déjà avec les fors du Béarn⁵⁸. On fait un travail d'organisation de la concertation entre tous les acteurs du territoire, de facilitation pour la prise en commun des décisions. L'IPHB travaille autant sur des projets en lien avec le pastoralisme, l'eau, les forêts, l'environnement ».

V.3.1 Une Prix Nobel d'Economie très montagnarde!

Prix Nobel d'Economie en 2009, Elinor Ostrom est une référence dans les débats actuels qui portent sur la gestion des ressources naturelles et particulièrement « les communs »⁵⁹. Ses recherches sur la gestion des « communs » portent exclusivement sur des ressources naturelles : système d'irrigations, bassins d'eau, poissons de mer, forêts... Les communautés qu'elle étudie et qui les gèrent ne sont pas forcément très anciennes ou vivant dans les marges de la civilisation moderne. Son objectif est de comprendre comment les individus, avec des objectifs différents et qui vivent sur un même territoire, se coordonnent afin d'établir une gestion collective de leurs ressources qui les satisfasse. Elinor Ostrom étudie le problème de l'action collective, appliquée à la gestion des ressources naturelles en commun, celles-là même qui n'appartiennent à personne (ou à tout le monde) et que tous peuvent utiliser.

Face aux succès mitigés des politiques publiques qui prônent soit un contrôle public des ressources, soit leur privatisation, l'heure est à l'émergence de modèles alternatifs, qui localement ont fait leurs preuves, souvent depuis des millénaires. Ostrom constate tout d'abord que les ressources communes (ou communautaires) sont bien souvent mieux administrées quand elles le sont par leurs utilisateurs directs et réguliers. Elle constate ensuite que ces « utilisateurs » sont à même de faire vivre ou de créer des institutions efficaces et durables qui se fondent sur une histoire, des connaissances locales et qui bénéficient d'une forte légitimité. Au contraire, le contrôle public ou la privatisation ont tendance à détruire ces institutions et à réduire à néant les comportements responsables envers les ressources qu'avaient adoptés leurs membres. « Ni l'Etat ni le marché ne réussissent uniformément à permettre aux individus une utilisation productive à long terme des systèmes de ressources naturelles »⁶⁰. Entre l'Etat-Léviathan et le marché-privatisation, Ostrom tente de démontrer qu'il existe d'autres formes, très fécondes, de modèles de gestion. Il ne s'agit pas non plus d'affirmer que toutes les ressources, partout dans le monde, sont forcément mieux gérées par leurs utilisateurs directs. Dans certains contextes ou pour certaines ressources, ce modèle de gestion en « commun » n'est pas possible (à cause des divisions internes au groupe) ou pas adapté.

Elle a donc étudié des contextes particuliers et des ressources spécifiques pour comprendre quels étaient les éléments clés qui permettaient d'obtenir de bons résultats. Elle constate de manière générale que, dès qu'ils disposent d'espaces et d'occasion pour se parler, des individus peuvent ensemble élaborer des règles et s'engager à les respecter. Ils sont donc en mesure de changer les modes de gestion collective des ressources. A quelles conditions peuvent-ils arriver à un tel résultat ? En se basant sur des exemples concrets, Ostrom en énumère certains qui lui semblent essentiels pour envisager des formes de gestion responsable des ressources qui respectent les équilibres sociaux et naturels :

- Les acteurs doivent pouvoir communiquer entre eux
- Ils doivent se faire confiance
- La plupart des individus affectés par les règles d'opération doivent adopter des règles en commun et s'engager à les respecter.
- Ces règles doivent être adaptées aux réalités physiques des ressources, car chaque ressource nécessite des règles spécifiques.
- Les acteurs doivent pouvoir déterminer à qui les règles s'appliquent. Il faut donc savoir qui utilise la ressource et quelles sont les contributions de chacun (travail, argent, matériel, etc.)
- Le groupe doit pouvoir sanctionner les membres qui ne respectent pas les règles, même si les sanctions sont rarement appliquées. C'est la menace d'une sanction qui pèse sur les comportements.
- Le groupe doit pouvoir collecter de l'information pour connaître les problèmes rencontrés et les fraudes éventuelles. Les superviseurs doivent se rapporter aux usagers ou bien être les usagers eux-mêmes⁶¹.

V.3.2 Une profusion d'expériences montagnardes de gestion en bien commun

La théorie d'Ostrom résonne en écho du constat posé par le directeur de l'Institution Patrimoniale du Haut-Béarn et de nombreux autres montagnards, qui ont expérimenté (ou sont désireux de le faire) une gestion collective de leurs richesses communes. Car, comme le constate très justement Bernard Debarbieux: « En raison de la récurrence de cette double caractérisation, par les images de naturalité et de singularité

⁵⁸L'histoire dit qu'entre les XI^{ème} et XII^{ème} siècles, dans la province de Béarn (Pyrénées, France), est instaurée une assemblée délibérative où les nobles et les non nobles étaient considérés sur un pied d'égalité, situation qui n'avait pas son équivalent en France. Rapidement, à son avènement, le Vicomte dut prêter serment devant ces Etats. Un For est un ensemble de lois qui fondent une tradition juridique locale dont le statut est supérieur aux édits royaux. Il s'agit de lois organisant une communauté et lui accordant des avantages pour favoriser sa prospérité et son développement.

⁵⁹Chez Ostrom, les communs ne sont pas les communaux au sens français du terme, mais les « ressources en accès libre ». Voir à ce sujet l'article de Lauriola Vicenzo, « Un Nobel d'économie hétérodoxe. Vert et féminin, signe d'espoir ? » in *Ecologie et Politique*, N° 40, juin 2010, p.1-7.

⁶⁰*Gouvernance des biens communs*, Elinor Ostrom, 1990, De Boeck

⁶¹ Wojtek Kalinowski, « Elinor Ostrom sur la gestion des ressources naturelles », Juin 2010. Ouvrage recensé : Elinor Ostrom, Roy Gardner et James Walker, *Rules, Games & Common-pool Resources*, University of Michigan Press, 1994. Site Internet : http://www.i-r-e.org/fiche-lecture-7_fr.html

sociale, la montagne apparaît, notamment dans les pays du nord, comme un lieu privilégié de mise en œuvre des projets qui se veulent alternatifs, voire utopiques »⁶².

Dans les hautes vallées du Lesotho, on retrouve les mêmes questions posées dans le processus de production de laine et de mohair qui est un levier important pour le développement rural des montagnes. Face à la dégradation des pâturages, il ressort que les associations de bergers et de producteurs peuvent fonctionner et constituer le point de départ d'une meilleure gestion des pâturages. Ce, grâce à une prise de décision participative, une intégration des contraintes des éleveurs, et une surveillance suffisante pour éviter les fraudes⁶³. Le même constat a été fait au Kirghizstan, où, en 2009, le gouvernement a adopté une nouvelle loi modifiant radicalement le système de gestion des pâturages du pays en transférant la responsabilité de la gestion des pâturages aux utilisateurs locaux.

Que nous apprend ce détour par le travail d'Elinor Ostrom et les expériences des montagnards ? Que de tout temps les « communautés » ont inventé, localement, des modes de gestion collective des ressources naturelles. Ces « communs » ont permis leur survie, au quotidien et dans la durée. Aujourd'hui encore, ces sociétés rurales de montagne sont bien souvent les mieux placées pour connaître leur territoire et les défis qui se posent et donc élaborer des modes de gestion collectifs qui soient adaptés à ce milieu.

Dans les montagnes du monde, ces modes de gestion des richesses en commun sont encore profondément ancrés. Ils sont le fruit d'une histoire, comme dans les Andes où l'eau (sources, lacs, canaux d'irrigation) est gérée en commun, par des syndicats, héritage direct des anciennes structures de gestion collective des cultures quechua et aymara.

Même expérience en Suisse où les montagnards du Valais ont aménagé dans les parois alpines des canaux, les bisses, amenant l'eau des hautes vallées vers leurs cultures. Les premiers écrits qui attestent de leur présence datent du XIII^e siècle, mais leur apparition remonterait au XII^e siècle, lors du réchauffement climatique. Les paysans se regroupaient en "Consorte" en fonction des terrains à irriguer. Les bisses sont encore aujourd'hui entretenus par les autorités du Canton à la fois dans leurs usages de canaux d'irrigation mais aussi en vue de leur valorisation touristique.

Ainsi, les exemples ne manquent pas de territoires de montagnes où l'on revendique, tente de conserver ou l'on découvre ou redécouvre les avantages d'une gestion commune des ressources partagées. Par exemple, en Equateur, suite à l'échec des politiques publiques, la gestion en commun a permis au projet d'irrigation du canal de Pillaro situé dans la province du Tungurahua de voir le jour. La démarche entreprise par les associations d'irrigants a participé à un positionnement communautaire fort, à une justification de l'action collective devant l'absence de réponse publique. Cela a renforcé le sentiment d'unité et forgé une valeur particulière à cette conquête de cette réalisation. Actuellement le système associatif mis en place depuis quinze ans démontre la capacité communautaire de la maîtrise de la gestion de l'eau agricole. De même, les manifestations de contestation des communautés indigènes autour de la proposition de nouvelle loi sur l'eau en mai 2010 confirment « l'extrême sensibilité que revêt la question du droit de propriété et d'usage sur les ressources dans ce pays »⁶⁴. Au Népal, l'Etat a dévolu la gestion des forêts aux communautés villageoises (forêts communautaires), organisées en groupes d'utilisateurs de la forêt, eux-mêmes réunis en une fédération nationale, le FECOFUN⁶⁵. La déforestation que l'on croyait inéluctable a été arrêtée et, même, la tendance s'est inversée.

Ces expériences se multiplient et restent souvent inconnues au-delà des frontières que constituent les montagnes. Lorsque l'on permet aux montagnes de se rencontrer - comme lors de cette rencontre régionale andine (Bolivie, Equateur, Pérou et Argentine), tenue en Bolivie, (2002) sous les auspices de l'APMM - les éléments fondamentaux ressortent :

- « Il est nécessaire de rechercher la reconnaissance des peuples de montagne dans leur diversité, en défendant le droit à construire leurs propres propositions et modèles économique-politiques, en renforçant leur interaction dans le cadre de l'unité dans la diversité.
- Les territoires sont les espaces de vie des peuples de montagne dans lesquels s'expriment leur histoire, leur identité culturelle et la structure de leur gouvernement.
- Les peuples de montagne revendiquent l'autogouvernement pour la gestion et l'administration des ressources naturelles de leurs territoires »⁶⁶.

En avril 2002, s'est tenue la rencontre régionale himalayenne de Yuksam/Sikkim, toujours organisée par l'APMM. Cette rencontre a rassemblé 135 participants du Bangladesh, de l'Inde et du Népal, essentiellement des représentants des populations locales, d'ONG et de certaines administrations centrales et locales. De la Déclaration de Yuksam, sur le thème de la gestion des ressources, il ressort que :

- La gestion des ressources locales devrait être confiée en toute responsabilité à leurs utilisateurs, ce qui implique une compensation équitable en cas d'utilisation extérieure de ces ressources (régions de l'aval, plaines, villes...).
- L'implication égale des femmes dans les secteurs sociaux, économiques et politiques, l'égalité des sexes doivent être au cœur de toute initiative de développement.
- L'institution de systèmes de gouvernance locale doit permettre une gouvernance holistique et démocratique du territoire et une gestion participative des ressources

Cette même conception du monde (cosmvision ou philosophie) permet, où ces modes de gestion risquent d'être confisqués ou l'ont déjà été, que se forment des mouvements collectifs qui se constituent spontanément ou se structurent à partir d'organisations très ancrées localement. Généralement, elles s'inspirent d'une culture locale de résistance qui a fait des preuves et correspond aux aspirations démocratiques des populations. Par exemple, en Argentine, dans la province de Jujuy, pour lutter contre l'invasion des grandes mines, « les assemblées de "vecinos autoconvocados", habitants autoconvoqués, se sont constituées spontanément en des contrées menacées par un projet productif à grand impact environnemental et social potentiel. Ces assemblées populaires, au nombre de soixante dix environ, sont les héritières d'un phénomène social original, apparu en Argentine au moment de la grave crise économique nationale des années 2001 et 2002. Leur mode de fonctionnement spécifique est devenu une forme emblématique des mobilisations sociales de ce pays. Désigné par le vocable "assembléiste", leur style d'organisation est caractérisé par une horizontalité à toute épreuve, une grande vigilance envers toute velléité de prise de pouvoir personnel, la prise de décisions au consensus, et une volonté intransigeante d'indépendance à l'égard des centres de pouvoir, notamment des

⁶² Bernard Debarbieux, op. cit.

⁶³ Se reporter à l'ECADIM Lesotho, Ophélie Robineau.

⁶⁴Françoise Recalt, Évolutions politiques, institutionnelles et nécessités paysannes : le canal de Pillaro en Equateur, IRD.

⁶⁵Voir le site Internet du FECOFUN : <http://www.fecofun.org/>

⁶⁶Rencontre régionale andine, Achocalla, Bolivie, 22-25 août 2002. Voir la déclaration finale sur le site de l'APMM : http://www.mountainpeople.org/fr/rencontres/achocalla_2002.php

partis politiques et des organisations suspectées de connivence avec le pouvoir hégémonique »⁶⁷.

Tous ces mouvements se constituent pour sauvegarder et revendiquer leurs droits à gérer en commun leurs territoires et les richesses qui le composent. Les droits des communautés agricoles renvoient au souci du bien commun. Les régulations se font au nom de l'intérêt général des communautés mais aussi, à travers leurs stratégies de survie et de développement, sont garantes de la qualité du patrimoine naturel. Cette double dimension sociale et environnementale s'enracine dans des cultures anciennes, un attachement identitaire fort, et produit le « bien vivre ». Ce bien vivre, qui s'apparente au « développement durable » occidental en refusant toutefois de faire du « développement » sa finalité politique exclusive, est basé sur des traditions qui incitent aujourd'hui les populations montagnardes à « renforcer la cohésion et l'autonomie des collectivités et à reconquérir de nouveaux droits sociaux et politiques »⁶⁸. Envisager ou défendre la gestion en "patrimoine commun" des richesses permet de faire émerger, de façon réaliste, de nouvelles pratiques qui s'imposent souvent comme étant les plus fécondes et durables. « Il ne s'agit donc pas de revenir en arrière. Les communs de demain sont pour partie à défendre et à préserver, pour partie à reconstruire, pour partie à inventer, sur la base de l'expérience accumulée »⁶⁹.

V.4 La subsidiarité en territoires de montagnes

Le Burundi, troisième pays le plus pauvre au monde, sort d'années de guerres fratricides qui ont durablement affecté la capacité de ses habitants montagnards à « vivre ensemble ». La pression démographique, l'érosion des sols, la mauvaise gestion des terres et leur surexploitation, la chute des cours des principales sources de revenus (café, thé, coton) sont autant de défis à relever. La guerre a détruit non seulement les richesses locales, mais aussi les savoir-être ensemble et fait oublier, en partie au moins, les savoir-faire. Leur récupération et la reconstruction du pays passe obligatoirement par la relance des dynamiques territoriales. Après la guerre de 1994, est née l'association Adisco (Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines). « Constituée de fonctionnaires, d'hommes d'Eglise, d'élus du peuple, de chercheurs, l'association, au commencement, comptait 22 personnes, et aujourd'hui en compte 30. Son action s'étend sur tout le territoire national, impliquant des groupes et réseaux de toutes les ethnies, de toutes les religions et tous les bords politiques. Cette mobilisation tient du fait de leur solidarité avec les populations pauvres des territoires de montagne, qui se sentent abandonnées à elles-mêmes. Aussi, l'Adisco offre aux groupements locaux l'opportunité de renforcer leur capacité, leur permettant non seulement de diagnostiquer leur situation et de proposer des solutions à leurs problèmes, mais aussi de peser sur les mécanismes de prise de décision »⁷⁰. Un problème similaire se pose au Népal dont 60% du territoire ont été plongés dans l'anomie totale pendant 10 ans de guerre civile maoïste. Il ne s'agit pas de chercher de réponse unique pour repenser les modes de gestion des richesses territoriales puisqu'elles sont avant tout une source exceptionnelle de diversité. Chaque territoire possède sa propre trajectoire de développement qui est au fondement de son identité. Cependant, toutes les expériences qui nous ont été données à voir, à entendre et à vivre, nous renvoient aux notions de soutenabilité et de subsidiarité.

La notion de subsidiarité s'avère très féconde pour penser des modes de gestion des communs qui soient les mieux adaptés à la diversité des réalités et aux besoins des communautés de montagne. Nous partirons du constat que le niveau le plus bas pour la détermination des règles et leur mise en œuvre s'est souvent avéré être le plus pertinent. La gestion communautaire et patrimoniale, semble, dans de nombreux territoires de montagne, être un modèle démocratique et durable pour garantir des modes de gestion des richesses naturelles qui soient équitables et bénéficient d'une forte légitimité.

V.5 Les forêts de montagne, enjeu de gestion et modèle de gouvernance

Les modes de gestion communautaire de la forêt sont un des bons exemples d'expériences réussies, tant en Europe et en Asie qu'en Afrique. Tout d'abord parce que la notion de forêt ne recouvre pas les mêmes réalités d'un peuple à l'autre, de groupes d'individus à d'autres. Ces visions différentes sont parfois observables au sein des mêmes territoires. De plus, parce que la forêt a de multiples usages qui sont de plus en plus reconnus (divers usages du bois, miel, pharmacopée, gibier de chasse, cueillette, vannerie, agriculture, élevage, tourisme, etc.). Ces usages multiples sont sources de conflits entre les habitants d'un même territoire qui ont des intérêts différents et parfois inconciliables. La gestion communautaire permet d'établir des règles définissant les pouvoirs, les usages et les responsabilités, règles élaborées localement, en commun, et acceptées par tous. Reconnaître la pluralité des usages de la forêt et la pluralité des acteurs revient à considérer la forêt comme un écosystème et un territoire de vie. On assiste à la réintégration de l'Homme dans la nature placée au centre des préoccupations des communautés.

Pour ce faire, les différents types d'acteurs présents sur le territoire doivent pouvoir se rencontrer et échanger, afin de réaliser ensemble des « choix constitutionnels », comme les appellent Elinor Ostrom. Ces choix serviront de référentiels permanents pour guider l'action.

Dans le nord du Sikkim -situé dans le Nord de l'Inde-, profitant de ce que la constitution indienne reconnaît la pertinence et la validité des institutions locales ancestrales, des communes sont gérées selon un système appelé « dzumsa ». Ce dernier régleme tous les usages du territoire commun : forêts, et pâturages mais aussi toute entreprise visant la communauté. Par exemple, la date de montée en estive est impérativement la même pour tous et fixée chaque années par le « dzumsa » en fonction de l'état des pâturages et des forêts traversées. Autre exemple, les contrats de construction d'édifices publics, alloués par l'Etat, sont attribués par le « dzumsa » et les entrepreneurs bénéficiaires doivent lui reverser une partie de ce que l'Etat leur verse afin qu'elle soit redistribuée équitablement entre les villageois. Ce dernier aspect est une évolution récente des compétences du « dzumsa », qui s'adapte ainsi aux nouvelles formes de relation au territoire et à l'Etat central.

En effet, aujourd'hui il est impossible de penser la gestion locale, ou les communs sans réfléchir à leur imbrication dans une économie globale qui étend partout ses ramifications. Nous sommes désormais aux prises avec la nécessité de nous questionner collectivement pour savoir quelles règles devraient relever des échelles les plus globales, ou élevées, et celles qui devraient relever de l'échelle locale. C'est bien la multiplication et la dynamique des conflits locaux autour des ressources naturelles dans les territoires qui implique ce questionnement. Sans ces résistances locales, on pourrait penser que la logique économique et financière libérale fonctionne au mieux et pour le « bien-être de

⁶⁷ECADIM, Roger Moreau, « L'Industrie minière à grande échelle dans la province Argentine de Jujuy, Circonstances Contexte et Résistances ».

⁶⁸Déclaration de Quito, Charte des populations des montagnes du monde, 4 septembre 2003

⁶⁹« Les biens communs, modèle de gestion des ressources naturelles », dossier Passerelle, DPH, N° 02, 05/2010, DPH, Coredem, Ritimo. Site Internet : mercredis.coredem.info/communs

⁷⁰Fumtim Joseph, « La subsidiarité active comme alternative à l'éradication des conflits des territoires de montagne », novembre 2006, APMM. Site Internet : <http://base.d-p-h.info/es/fiches/dph/fiche-dph-7022.html>

tous ». La dégradation des ressources naturelles, qui induit leur réification au niveau mondial, place l'humanité devant une communauté de destin.

Ce constat est d'autant plus important à poser que l'échelle nationale ressemble, de plus en plus, à une côte mal taillée, un « artifice » qui fonctionne au bénéfice des pouvoirs économiques et financiers plutôt que des populations qui sont pourtant censées être représentées et défendues par leurs gouvernements. Pourtant, l'Etat est encore le cadre politique et juridique de référence. Nombreux sont les montagnards interrogés qui déplorent l'absence de l'Etat dans les mécanismes de régulation, l'absence de communication, la non ou mauvaise application des lois, ou leur inadaptation aux réalités locales. C'est pourquoi, l'Etat est une échelle de gouvernance qui demeure importante à investir. Il faut que les populations soient capables de se servir des constitutions de leurs Etats si les lois sont mal adaptées, non existantes ou se chevauchent pour se contredire. Les constitutions sont des textes qui comprennent les principes essentiels de la vie en commun, qui sont sous-exploités par les populations. Quant aux gouvernements, leur légitimité dépend de leur capacité à travailler à participer à ces dynamiques locales et à construire ou faire partie de réseaux sociaux et politiques à toutes les échelles.

V.6 La subsidiarité active et des pratiques soutenables : outils de reconquête des territoires de montagne.

Au niveau global ou international, les modèles de gestion des ressources, basés sur une optique libérale, sont entrés en crise. Leurs fondements s'avèrent non seulement peu adaptés aux réalités locales mais aussi d'une grande fragilité. Ces modèles traversent une crise profonde de légitimité. Les institutions globales sont trop souvent déconnectées des économies réelles.

Se pose aussi et surtout question des compétences et des limites des compétences. Les institutions qui déterminent certaines règles de gestion seront-elles compétentes pour les mettre en œuvre et les faire appliquer ? La légitimité des institutions et des règles qu'elles produisent en dépendent et ce tant au niveau du global, du national que du local.

Penser que les échelles les plus globales sont forcément porteuses de normes « désincarnées », non adaptées aux territoires relève autant du préjugé que d'affirmer qu'une gestion locale des ressources est un gage de solidarité. Penser, en revanche que l'échelle locale est un gage systématique de bonne gestion participative et transparente tient aussi de l'illusion. Tout dépend de la ressource en question, des modes de vie des populations, de leur culture et de leur histoire.

Poser la question de la subsidiarité n'est donc pas assimilable à du « tout local », que l'on opposerait au national et au global. Elle revient plutôt à considérer à partir des tensions qui existent entre l'intérêt de l'humanité et ceux des communautés locales les meilleures formes de gouvernement qu'il convient d'adopter. Elle revient à dire que la mise en œuvre en montagne du principe de subsidiarité est importante à considérer en lien avec les autres échelles de décision. Elle revient aussi à constater que l'échelon le plus pertinent – qui est souvent le plus local – réalise la meilleure appréciation des spécificités du territoire, et parvient donc mieux à mettre en œuvre les décisions politiques.

Les convictions mises en avant par les peuples de montagne du monde rejoignent celles de Pierre Calame lorsqu'il parle de « subsidiarité-active » comme d'un nouveau modèle de gouvernance, une philosophie et une pratique qui nécessite de concilier l'unité et la diversité des situations. Cette subsidiarité-active se base effectivement, comme le rappelle Calame, sur une mise en commun des expériences locales entre des acteurs qui vivent et partagent un territoire.

« La subsidiarité est dite « active » car elle ne se contente pas de faire du local le niveau d'élaboration des réponses concrètes, elle en fait aussi le lieu privilégié de la mise en œuvre de principes directeurs élaborés en commun. Ce principe nous conduira ainsi tout naturellement à repenser le rôle de l'échelle locale, la *revanche des territoires* »⁷¹.

Si les peuples de montagne revendiquent cette subsidiarité, ils sont aussi nombreux à désirer conserver des modes de vie qui garantissent la « soutenabilité » de leur développement. Le concept de développement soutenable a été adopté en 1987 dans un rapport établi pour l'ONU par Brundtland, Premier ministre norvégien. Selon cette définition, un développement est soutenable (durable) quand il « répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs ».

La gestion patrimoniale des territoires découle directement de cette volonté pour implanter localement une forme de démocratie participative qui prenne en compte à la fois les différences de rapport de force entre les acteurs, mais aussi ceux qui existent entre l'humain et son environnement, dans une perspective historique. Pour les peuples des montagnes des Andes, comme pour les himalayens, un territoire est une source de « bien-vivre » pour ses populations, s'il est envisagé comme un tout, de manière holistique et spirituelle :

« Pour nous, les peuples autochtones, les territoires ne sont pas uniquement un espace géographique, c'est le passé, le présent et le futur. Ce sont les biens naturels, c'est la souveraineté territoriale, c'est la structure de son organisation, les conceptions, la spiritualité, l'économie et la culture, c'est beaucoup plus, parce que tout est intégral. Ici on vit, ici on partage la vie ensemble »⁷².

Sur un autre continent, lorsque les participants à la réunion de Yuksam (2002), organisée par l'APMM en Himalaya se sont demandé ce qu'ils partageaient tous et par quoi ils souhaitaient se présenter aux autres représentants des montagnes lors de la future réunion mondiale des populations des montagnes à Quito ils ont répondu d'une seule voix : « notre relation spirituelle à notre territoire ».

VI. Les montagnards à l'avant-garde du développement durable

Vers la fin des années quatre-vingt, naît une association internationale de protection de la montagne, *Mountain Wilderness* ; cette association de protection de la haute-montagne lance l'idée suivante : créer un parc international du Mont-Blanc. Les intentions sont de faire s'éveiller les consciences écologiques des usagers de la montagne. Le maire de Chamonix, après quelques mois, s'y oppose fermement, dénonçant le fait qu'un parc naturel n'est absolument pas adapté à des territoires occupés par des hommes. L'aspect réglementaire offusque les élus locaux. Les ministres de l'Environnement des trois pays concernés (France, Italie, Suisse) décident alors de confier l'initiative aux élus locaux quant à la gestion future du massif, et dès 1990 naît l'idée de l'Espace Mont-Blanc, qui tente, par la concertation des trois entités, d'effectuer un aménagement raisonné et novateur de la gestion du Massif du Mont-Blanc, en conciliant promotion et protection des sites concernés, alliant

⁷¹ Pierre Calame, « La Démocratie en miettes », 2003

⁷² Fernando Huanacuni Mamani, *Vivir Bien/Buen Vivir*, p. 7

développement socio-économique et protection de l'environnement. Une structure décisionnelle est mise en place : la Conférence Transfrontalière Mont-Blanc, composée de cinq membres de chaque pays. Le but de ce projet est, de conserver l'agriculture, un tourisme extensif doux, capable de sauvegarder la richesse environnementale du site. Et comment cela ? Par les opérations suivantes : réhabilitation des alpages, de bisses, création de structures d'hébergement (gîtes d'alpages), sauvegarde des sites naturels et paysages avec compatibilité des activités économiques, remise en état des milieux dégradés, atténuation de la pression touristique sur les sites écologiquement sensibles. L'Espace Mont-Blanc introduit, une dimension de durabilité, ou de soutenabilité, dans sa gestion territoriale.

Vingt ans après le Sommet de la Terre de Rio, les montagnes apparaissent comme les territoires les plus fragilisés, mais qui émergent aussi comme étant à l'avant garde du développement durable. Pendant des dernières décennies, la notion même de développement durable a démontré ses forces et surtout ses faiblesses dans les sphères internationales. Est-ce le développement qui doit être durable ?⁷³. N'est-ce pas plutôt l'heure de d'adopter des modes de développement soutenables, qui permettent aux communautés de montagne de prolonger la qualité, la diversité et la permanence des liens qu'elles entretiennent avec leurs territoires ?

Les innovations qui s'observent partout dans les massifs du monde sont porteuses d'éléments de réponses. La mutation des montagnes est en cours, car l'urgence est de mise. La fonte des glaciers en est une illustration forte. Les économies montagnardes ont la volonté et la capacité pour évoluer, en conservant des traditions vivantes et en restant attachées aux modes de gestion patrimoniale de leurs richesses. Certaines agricultures, comme celle de la coca en Bolivie, dont la consommation et la vente a été légalisée par le gouvernement d'Evo Morales, illustrent cette volonté collective d'affirmation de pratiques et d'une identité. D'autres initiatives, comme certaines formes d'écotourisme initiées par les montagnards de proposer des modèles alternatifs de découverte des massifs, dans le respect de leurs modes de vie et de leur environnement. Sous cette forme, l'écotourisme permet de développer une économie locale diversifiée, qui respecte les équilibres productifs et les savoir vivre et savoir-faire locaux. Par exemple, dans l'Atlas marocain, l'ouverture de gîtes ruraux sur des itinéraires de randonnée joue désormais un rôle dans l'intégration des femmes qui s'ouvrent ainsi sur l'extérieur. Autant le tourisme de masse peut agir comme une nouvelle forme de colonisation économique, spatiale et culturelle, quand le nombre de touristes dépasse le nombre d'habitants... Autant, le tourisme, quand il est pratiqué à petite échelle, peut devenir un moteur de développement durable, un levier d'ouverture et d'enrichissement culturel. De cette manière, les territoires de montagnes affirment leurs spécificités et tentent de les faire reconnaître pour les faire respecter.

En effet, la majorité des montagnards du monde opposent encore des modes de vie « raisonnés et raisonnables » aux sociétés consuméristes. La montagne est une bonne école d'humilité, de persévérance et de modération. En puisant aux sources des modes de vie ruraux traditionnels, les montagnards ont entre les mains tous les savoir-faire et les savoir-être de ce que nous appelons aujourd'hui « subsidiarité », « gestion patrimoniale », « écocitoyenneté », « développement durable ».

Entre traditions et nouveaux usages et modes de gestion, les montagnes sont aujourd'hui des territoires phares pour, d'une part mesurer les impacts dramatiques d'une économie libérale globalisée, et d'autre part penser des modèles alternatifs à nos modèles contemporains en crise. En 2012, se tiendra, au Brésil, le Sommet de la Terre⁷⁴, des Nations Unies qui marquera les 20 ans écoulés depuis le premier sommet de Rio consacré au développement durable. Les deux thèmes principaux de la conférence seront : « Economie verte dans le contexte du développement durable et éradication de la pauvreté et cadre institutionnel pour le développement durable ».

Trois principaux objectifs sont assignés à cette conférence :

1. Sécuriser et renouveler l'engagement politique pour le développement durable,
2. Evaluer les progrès dans la mise en œuvre en prenant en compte les engagements déjà pris
3. Identifier les nouveaux défis émergents.

Les thématiques choisies créent déjà le débat. Pour certains, la notion « d'économie verte » laisse présager que les discussions tourneront autour des nouvelles opportunités pour créer des nouveaux marchés des ressources naturelles. Pour d'autres au contraire, il est aujourd'hui l'heure de soumettre les économies aux exigences de la protection de l'environnement, obligation qui justifie le choix de cette thématique. Sur ces questions, il va sans dire que les populations de montagne auront leur mot à dire. Depuis 1992, les montagnards et les montagnes n'ont que très peu bénéficié des nouvelles politiques destinées à protéger ces « écosystèmes fragiles ». Il est donc temps que les populations de montagne du monde soient entendues, lorsqu'elles ont à proposer des modèles alternatifs de gestion, ancrés dans des territoires et des « histoires », fruits d'expériences partagées, et à ce titre, sont autant d'alternatives pour penser les contours d'un monde commun, sur une base collective et démocratique.

⁷³ Alain de l'Harpe, « Un nouveau défi, la montagne durable », http://fig-st.die.education.fr/actes/actes_99/montagne/article.htm

⁷⁴ Consulter le site officiel de la rencontre : <http://www.unccd2012.org/>